



**UNHCR**  
L'Agence des Nations  
Unies pour les réfugiés

# Chemins croisés

Une enquête par échantillonnage  
pilote par les répondants auprès des  
migrants et des réfugiés à  
Nouadhibou, Mauritanie



Financé par  
l'Union européenne



Italie,  
responsable du  
Consortium RDPP NA



# Remerciements

Le HCR souhaite exprimer sa gratitude à Lisa Johnston pour avoir analysé et présenté les données et pour avoir co-rédigé le rapport final. Lisa Johnston est une experte mondiale en échantillonnage piloté par le répondant (Respondent Driven Sampling, RDS). Ses travaux portent principalement sur des techniques novatrices d'échantillonnage et d'estimation de la taille de populations difficiles à atteindre, notamment les consommateurs de drogues injectables, les travailleurs du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les jeunes et les migrants.

Le HCR en Mauritanie remercie également son partenaire de mise en œuvre, l'ALPD de Nouadhibou, ainsi que la Mission catholique pour lui avoir permis d'utiliser leurs locaux pour mener l'enquête. Le personnel de l'ALPD à Nouadhibou est également particulièrement remercié pour son aide dans la logistique de l'enquête.

Ce rapport a été rendu possible grâce au personnel du HCR sur le terrain qui a passé des semaines à collecter et à nettoyer des données, à mener des entretiens individuels de protection et à collecter des données qualitatives afin de donner un contexte aux nombreuses données quantitatives issues de l'enquête et de fournir protection et assistance aux réfugiés et aux migrants à Nouadhibou interviewés au cours de l'enquête.

Le HCR en Mauritanie exprime sa gratitude tout particulièrement à Mudallala Tarroum, en mission en Mauritanie pour appuyer l'enquête et responsable de la gestion de l'information, qui a dirigé l'équipe à Nouadhibou, a dispensé une formation, supervisé les activités quotidiennes de l'enquête et aidé au nettoyage des données.

L'appui du Bureau régional MENA, et en particulier des équipes de gestion et d'analyse des données et de l'information (Data and Information Management and Analysis, DIMA) et du service de protection de la région MENA, a été essentiel pour guider l'équipe mauritanienne en vue de l'identification de la méthodologie et des outils applicables, à travers le développement du système de suivi de l'assistance et des référencement dans les mouvements mixtes (System for Mixed Movement Assistance & Referrals Tracking, SMMART) pour l'enregistrement et l'analyse des données collectées. Un merci spécial à Areti Siani, Wadih Al-Eid et Edouard Legoupil dans ce processus.

## Photo de couverture

Une mère et son enfant au centre communautaire ALPD de Nouadhibou.

©UNHCR/Viola E. Bruttomesso/2018

## Avertissement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et le consortium RDPP NA. Son contenu relève de la responsabilité exclusive du HCR et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

# Table des matières

<b>Sommaire</b>	<b>7</b>
<b>Le contexte</b>	<b>8</b>
Mouvements mixtes	8
Le contexte de la sous-région	8
L'asile en Mauritanie	8
Nouadhibou	9
Les objectifs de l'enquête	9
<b>La méthodologie</b>	<b>10</b>
L'enquête à Nouadhibou	11
<b>Profil de la population</b>	<b>12</b>
La plupart des migrants et réfugiés à Nouadhibou sont des hommes	12
Les femmes ont un profil distinct par rapport aux hommes	12
Les adolescents constituent 6% des populations en mouvement à Nouadhibou	12
Une population originaire du Mali essentiellement	14
Les raisons du départ	15
<b>Migration et déplacement forcé</b>	<b>16</b>
La Mauritanie - un pays de destination	16
Les raisons du déplacement vers la Mauritanie	16
Expériences en route	17
Le trafic de personnes	18
Mouvements au-delà de la Mauritanie	19
Projets futurs	20
<b>Situation légale</b>	<b>21</b>
Documentation	21
Permis de résidence	22

<b>Situation socio-économique</b>	<b>23</b>
Faible niveau d'éducation	23
Emploi	23
Logement	24
Accès aux services de base	24
<b>Risques en matière de protection</b>	<b>27</b>
Détention	27
Expulsion et risque de refoulement	27
Exposition à des violations des droits humains et à la violence	27
Pratiques communautaires néfastes	30
<b>Le cas spécifique des enfants</b>	<b>31</b>
Enfants nés en Mauritanie	31
Enfants vivant avec des parents migrants ou réfugiés et enfants séparés	32
Education des enfants	33
Pratiques communautaires néfastes	34
<b>Exposition à des organisations travaillant avec des réfugiés ou des migrants</b>	<b>35</b>
La plupart des migrants et réfugiés ont entendu parler du HCR	35
Un quart des migrants et des réfugiés ont bénéficié de services	36
<b>Glossaire</b>	<b>37</b>
<b>Notes</b>	<b>38</b>

## La population en chiffres



10.000

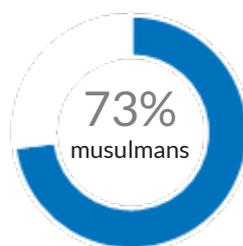
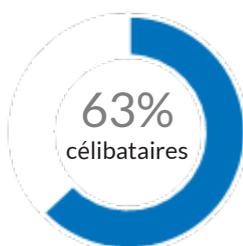
réfugiés et migrants d'Afrique occidentale, centrale et orientale vivant à Nouadhibou

### Hommes



7.500

hommes réfugiés et migrants

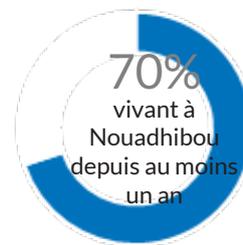
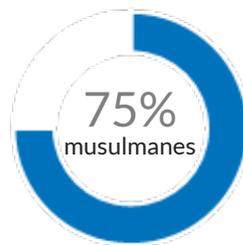
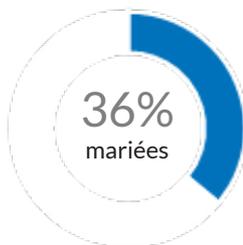
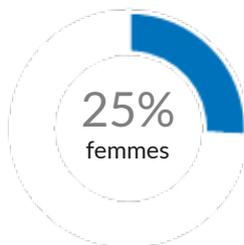


### Femmes



2.500

femmes réfugiées et migrantes

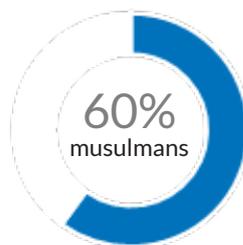
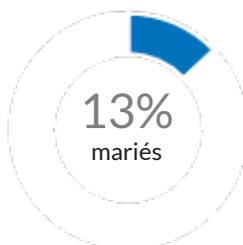
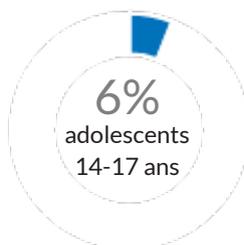


### Adolescents 14-17 ans



606

adolescents



# Sommaire

Compte tenu des estimations très divergentes des populations migrantes et réfugiées vivant à Nouadhibou et de la difficulté à les atteindre car elles sont en mouvement et font le choix de la discrétion, le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés en Mauritanie a utilisé la méthode de "l'échantillonnage piloté par le répondant" (Respondent Driven Sampling, RDS) pour mieux estimer cette population à Nouadhibou. RDS s'appuie sur le recrutement des répondants par leurs propres pairs.

L'enquête du HCR estime que le nombre de migrants et de réfugiés âgés de 14 ans et plus originaires d'Afrique occidentale, centrale et orientale vivant à Nouadhibou se situe aux alentours de 10 000 personnes. La plupart des migrants et des réfugiés à Nouadhibou sont des hommes, célibataires, originaires du Mali et travaillant principalement dans les secteurs de la pêche et de la construction. Les femmes représentent 26% de la population migrante et réfugiée; elles sont moins mobiles que les hommes et vivent à Nouadhibou depuis plus d'un an; elles ont tendance à vivre plus souvent avec les autres; elles ont des enfants et tendent à mendier. Quant aux adolescents âgés de 14 à 17 ans, ils représentent 6% des migrants et des réfugiés à Nouadhibou. Le groupe le plus large parmi eux vient du Mali. Cette population inclut à la fois des migrants et des réfugiés; les raisons pour lesquelles ceux-ci ont quitté leur pays d'origine sont principalement dues aux difficultés économiques, mais également à la peur de la persécution et de la violence.

Cette enquête montre que la plupart des migrants et des réfugiés n'essayent pas nécessairement d'aller en Europe, mais qu'ils sont venus en Mauritanie à la recherche de travail (ou pour demander l'asile, en particulier pour les femmes). L'enquête montre également que la région de l'Afrique de l'Ouest connaît des mouvements mixtes dynamiques et que migrants et réfugiés empruntent les mêmes itinéraires pour se rendre en Mauritanie. Elle souligne également le fait que la route migratoire du sud vers la Mauritanie ne recense que peu d'activités de passeurs et de réseaux de trafic en net contraste avec la route du nord à partir de la Mauritanie. C'est pour cette raison sans doute que peu de migrants et de réfugiés ont déclaré avoir été victimes ou témoins de la traite. Enfin, concernant l'accès aux services sociaux de base, la plupart des migrants et des réfugiés ont des difficultés à y accéder, à se procurer un logement décent et à trouver un emploi. En outre, l'absence de documentation de ces personnes et de leurs enfants est une préoccupation majeure pour tous.

# Le contexte

## Mouvements mixtes

Le nombre de personnes fuyant la guerre, les persécutions et les conflits atteint 70,8 millions en 2018; le plus haut niveau que le HCR, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, a connu en près de 70 ans<sup>1</sup>. Ce chiffre est conservateur, car de nombreux réfugiés ayant besoin de protection internationale ne demandent pas officiellement l'asile. En outre, une grande partie des migrants qui cherchent à accroître leurs opportunités économiques voyagent dans le cadre de flux mixtes où ils sont mélangés aux réfugiés.

Les réfugiés et les migrants qui se déplacent dans le cadre de ces mouvements mixtes font face à de nombreux problèmes de protection. Ils peuvent être notamment obligés d'exercer des emplois dangereux et exigeants sur le plan physique, d'accepter des salaires bas et de vivre dans des conditions déplorables, ou de se voir limiter l'accès aux soins de santé et aux autres services sociaux de base. Qu'il s'agisse d'un déplacement forcé ou d'un mouvement volontaire, de nombreux réfugiés et migrants du monde entier peuvent être confrontés à des scénarios de traite et de trafic des êtres humains. Ils ont des réseaux sociaux limités et doivent s'adapter à la culture, aux coutumes et aux langues étrangères de leurs pays d'accueil ou de passage. Ils font également face à des risques accrus de santé, quel que soit leur état de santé antérieur, et souvent ils ne bénéficient pas d'un accès équitable aux soins de santé ou à d'autres services. La perte, la confiscation ou le manque de documentation est également une caractéristique commune des personnes engagées dans des flux mixtes, ce qui peut avoir de graves conséquences, notamment mener à un risque d'apatridie. En ce qui concerne les femmes, elles peuvent se retrouver dans des situations d'extrême vulnérabilité spécifiques à leur genre et être contraintes d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs. Les personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres et intersexuées en déplacement sont également confrontées à des vulnérabilités distinctes: discrimination et violence graves, abus sexuels, absence de protection de la police et détention arbitraire, exclusion de l'accès aux services de base, ostracisme social et exclusion sont souvent leur lot. Quant aux enfants impliqués dans ces mouvements, ils courent aussi un risque accru de protection; ils peuvent être forcés de travailler, être soumis à l'exploitation, à la détention souvent avec des adultes, ou aux abus et à la violence. Beaucoup d'entre eux sont déscolarisés ou n'ont jamais eu la possibilité d'aller à l'école.

## Le contexte de la sous-région

Les régions d'Afrique subsaharienne, occidentale et centrale sont des régions géographiques à forte mobilité. La République Islamique de Mauritanie est depuis longtemps un pays de transit pour les réfugiés et les migrants qui se rendent en Afrique du Nord et en Europe, mais aussi un pays de destination pour ceux à la recherche d'emplois saisonniers dans le secteur de la pêche ou dans les mines, ou pour accéder à un espace de protection<sup>ii</sup>. La Mauritanie, située au nord-ouest de l'Afrique, est le onzième État d'Afrique par sa taille et est bordée à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord et au nord-ouest par le Sahara occidental, par l'Algérie au nord-est, par le Mali à l'est et au sud-ouest et par le Sénégal au sud-ouest. Le pays a 754 km de côtes sur l'océan Atlantique qui s'étendent de Ndiago au sud à Nouadhibou au nord. Sa population était de 4,163 millions d'habitants en 2013. Environ 1,1 millions d'habitants vivent aujourd'hui à Nouakchott et 130 000 à Nouadhibou. La Mauritanie est peuplée d'ethnies maures, peuls, wolofs et soninkés. La langue officielle est l'arabe, tandis que les langues nationales sont le hassanya, le peul, le wolof et le soninké. Le français est également utilisé dans les services de l'État.

## L'asile en Mauritanie

La Mauritanie applique une politique de porte ouverte pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, de son protocole de 1967 et de la Convention de 1969 de l'Organisation de l'Union africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, la Mauritanie n'a cependant pas encore adopté de loi nationale sur l'asile. Le Décret n°2005/022 adopté en 2005 fixe les modalités de mise en œuvre des conventions internationales relatives aux réfugiés et a créé la

Commission consultative nationale sur les réfugiés. Un projet de loi sur l'asile reste en attente d'approbation par le Conseil des ministres avant d'être transmis au Parlement. Dans ce contexte, le HCR gère tous les processus de détermination du statut de réfugié, délivre les cartes de réfugié et soutient les solutions durables. Le HCR travaille en étroite collaboration avec les autorités mauritaniennes pour renforcer la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le pays, leur accès à la documentation et à l'enregistrement des naissances, aux services de base tels que santé et éducation et aux opportunités socio-économiques locales.

## Nouadhibou

Nouadhibou est la deuxième plus grande ville de Mauritanie et c'est un point de convergence important pour les flux mixtes de populations en provenance d'Afrique subsaharienne, occidentale, centrale et septentrionale. Nouadhibou offre de nombreuses possibilités économiques aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, principalement dans le cadre d'activités liées à la pêche dans le port. La ville sert de point d'accès à l'Europe par les Canaries par voie maritime ou par voie terrestre à travers le Maroc ou l'Algérie.

Le nombre total de migrants réguliers et irréguliers et de personnes ayant besoin de protection internationale qui résident en Mauritanie n'est pas établi avec précision. Le HCR à Nouadhibou avait enregistré 94 réfugiés et 241 demandeurs d'asile à la fin du mois de mai 2019. Alors que les réfugiés enregistrés sont principalement originaires de Syrie, de Côte d'Ivoire et de République centrafricaine (RCA), les demandeurs d'asile sont davantage originaires de Guinée Conakry, du Nigéria, de la Guinée-Bissau, du Cameroun ainsi que de régions du Mali autres que le Nord et le Centre d'où proviennent les réfugiés. Les estimations actuelles de la taille des populations de réfugiés et de migrants à Nouadhibou varient considérablement entre 6 000<sup>iii</sup> et 32 000<sup>iv</sup>.

## Les objectifs de l'enquête

Le 17 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations unies a affirmé le Pacte mondial pour les réfugiés<sup>v</sup>, un cadre visant un partage des responsabilités plus prévisible et équitable et qui reconnaît qu'une solution durable aux situations de réfugiés ne pourrait être trouvée sans la coopération internationale. Les quatre objectifs principaux du Pacte sont de/d' :

- atténuer les pressions sur les pays hôtes;
- renforcer l'autonomie des réfugiés;
- élargir l'accès aux solutions des pays tiers; et
- créer des conditions de soutien dans les pays d'origine pour un retour dans la sécurité et la dignité.

Le Pacte mondial reconnaît que les situations de réfugiés ne sont pas homogènes et peuvent impliquer à la fois des réfugiés et d'autres personnes en déplacement<sup>vi</sup>. Dans ce contexte, les données recueillies lors de l'enquête dans le contexte de mouvements mixtes de Nouadhibou pourront appuyer la recherche de solutions locales à l'interface entre le Pacte mondial pour les réfugiés et le Pacte mondial sur les migrations<sup>vii</sup> également affirmé en 2018 par la communauté internationale.

Selon les données basées sur l'enregistrement des réfugiés par le HCR en Mauritanie, la durée moyenne du séjour des réfugiés urbains (à Nouakchott et Nouadhibou) est entre deux et cinq ans et 13% d'entre eux sont en Mauritanie depuis plus de dix ans. En outre, pour beaucoup d'entre eux, la Mauritanie était leur destination d'asile et le restera en l'absence de perspectives de paix dans leurs pays d'origine. En tant que tel, la recherche de réponses locales favorisant l'intégration des interventions humanitaires et le développement est devenue un impératif au-delà du camp de réfugiés de Mbera dans la région de Bassikounou au sud-est du pays. Le HCR en Mauritanie est signataire du Cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD) des Nations Unies pour 2018-2022 qui fédère les interventions humanitaires et de développement. Dans ce contexte, cette étude sur les populations migrantes et réfugiées à Nouadhibou vise à fournir la base factuelle nécessaire pour soutenir la planification, l'affectation des ressources, la protection et les réponses à l'assistance, les partenariats et, à terme, les solutions nécessaires.

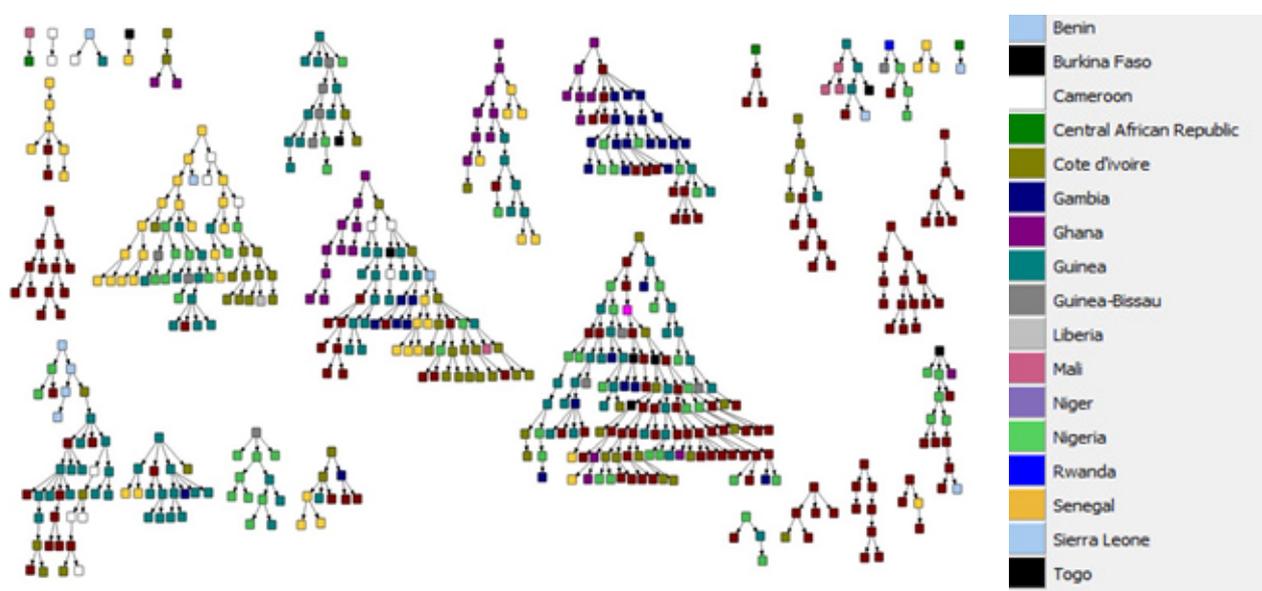
# La méthodologie

Le HCR en Mauritanie a utilisé la méthode de l'échantillonnage piloté par le répondant («Respondent Driven Sampling», RDS)<sup>viii</sup>. Le RDS est une variante de l'échantillonnage en boule de neige et il est largement utilisé pour échantillonner des populations difficiles à atteindre, telles que par exemple les populations présentant un risque plus élevé de contracter le VIH. Les données sont collectées par le biais de référencements effectués par des pairs des répondants via leurs réseaux sociaux. Une fois mis en œuvre et analysé correctement, le RDS fournit des données représentatives du réseau des populations à partir desquelles l'échantillon a été recueilli.

<sup>ix</sup> Le RDS est spécialement conçu pour échantillonner les populations invisibles et a été utilisé notamment par l'ONUSIDA, l'UNICEF, le PNUD et l'UNODC et, dans une certaine mesure, par le Programme alimentaire mondial (PAM).<sup>x</sup>

Compte tenu des estimations très divergentes et de la nature difficile à atteindre des populations migrantes et réfugiées en mouvement, le HCR en Mauritanie a décidé d'utiliser la méthodologie du RDS pour l'enquête de Nouadhibou afin d'estimer plus précisément cette population. Le RDS s'appuie fondamentalement sur des pairs qui recrutent leurs pairs. L'échantillonnage commence par l'identification de «semences» (c'est-à-dire les premiers participants disposant de vastes réseaux sociaux et la possibilité de recruter des pairs divers) dans la communauté, en fonction de critères d'éligibilité prédéfinis. Dans le cas de l'enquête de Nouadhibou, les «semences» étaient âgées de 14 ans ou plus, provenaient d'Afrique occidentale, centrale et orientale ainsi que du Moyen-Orient, étaient installées légalement ou de façon irrégulière, et résidaient à Nouadhibou (et en Mauritanie) depuis plus de deux mois. Les «semences» ont été identifiées par le HCR et ses partenaires et sont donc, par définition, biaisées. Cependant, la présence de longues chaînes de recrutement dans l'échantillon réduit ce biais initial. L'analyse RDS emploie également un système de pondération utilisant les informations sur les réseaux sociaux de chaque répondant afin de garantir que les personnes disposant de grands réseaux sociaux ne soient pas surreprésentées dans l'échantillon final.

**Figure A. Graphique sur le recrutement par pays d'origine des migrants et des réfugiés à Nouadhibou**



L'enquête de Nouadhibou a été l'une des rares tentatives au niveau mondial, et la première au sein du HCR, d'utiliser la méthodologie du RDS dans l'estimation de populations engagées dans des mouvements mixtes afin de mesurer les questions de documentation, d'enregistrement des naissances, d'opportunités économiques et d'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation pour mieux répondre aux défis de protection de ces populations.

L'utilisation de cette méthode présente l'avantage que l'échantillon final représente le réseau de la population échantillonnée. Les autres méthodes actuelles d'échantillonnage des populations invisibles ne fournissent pas d'informations représentatives. De plus, le RDS permet d'estimer la taille de la population à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes telles que le multiplicateur d'objets unique ou le multiplicateur de services.<sup>xi</sup> L'estimation de la taille est calculée en utilisant le chevauchement des personnes de l'enquête RDS ayant déclaré avoir reçu un certain "objet unique" défini, ou de celles ayant déclaré avoir eu accès à un service spécifique pendant une période donnée, ainsi que le nombre d'"objets uniques" distribués avant l'enquête ou les données programmatiques sur le nombre de migrants, ou des réfugiés bénéficiant du service sélectionné.

## L'enquête à Nouadhibou

Le HCR en Mauritanie a mené l'enquête sur les migrants et les réfugiés à Nouadhibou de la mi-novembre à la fin décembre 2018. L'enquête s'est faite auprès des populations de migrants et de réfugiés, vivant de façon régulière ou irrégulière en Mauritanie, âgés de 14 ans et plus, originaires d'Afrique occidentale, centrale et orientale ainsi que du Moyen-Orient. L'enquête a commencé avec 30 individus sélectionnés comme participants initiaux (les «semences»). Une fois leur admissibilité confirmée, les répondants ont été interrogés par des enquêteurs qualifiés, qui ont saisi les données directement dans une tablette à l'aide de KoBO.<sup>xii</sup> 535 personnes ont répondu à l'enquête, y compris des adolescents âgés de 14 à 17 ans. Bien qu'une motivation à la participation ait été offerte, seuls 9% des répondants ont déclaré participer à l'enquête afin d'obtenir cette motivation tandis que 54% ont expliqué qu'ils y avaient participé parce que «l'enquête semblait utile ou intéressante» et 49% pour «accéder aux services de protection». Pour estimer la taille de la population des migrants et des réfugiés à Nouadhibou, une semaine avant le début de l'enquête RDS, le multiplicateur d'objets uniques a été utilisé en distribuant 1 000 objets uniques (une carte avec un objet coloré) à des réfugiés et des migrants à Nouadhibou. Au cours de l'enquête, il a été demandé aux répondants s'ils avaient reçu l'objet unique. Le multiplicateur de services a utilisé des données de service comprenant le nombre unique de populations de migrants et de réfugiés qui ont eu recours à l'OIM<sup>xiii</sup> au cours d'une période donnée avant le lancement de l'enquête RDS.

Outre l'enquête auprès des réfugiés et des migrants, le personnel de protection du HCR en Mauritanie a mené des entretiens de protection approfondis. Les données quantitatives et qualitatives de ces enquêtes ont été enregistrées dans SMMART (System for Mixed Movement Assistance & Referrals Tracking, système de suivi de l'assistance et des référencement dans les mouvements mixtes), une application mobile utilisée par les agents d'aide humanitaire dans des situations de mouvements mixtes afin d'enregistrer et suivre les informations personnelles, ainsi que l'assistance et les référencement internes et externes, et de coordonner les interventions en faveur des migrants et des réfugiés. SMMART a permis à l'équipe de protection du HCR de travailler hors ligne ainsi qu'une administration transparente des données de l'enquête avec l'interface avec KoBO et la base de données du HCR proGres.

# Profil de la population

L'enquête estime que la population de migrants et de réfugiés de Nouadhibou, âgée de 14 ans et plus, originaire d'Afrique occidentale, centrale et orientale compte aux alentours de 10 000 personnes.

## La plupart des migrants et des réfugiés à Nouadhibou sont des hommes

La plupart des migrants et des réfugiés à Nouadhibou sont des hommes (74%) âgés de 30 à 40 ans (26%). Ces hommes sont musulmans (73%) et célibataires (63%). Ils travaillent principalement dans les secteurs de la pêche (12%), du port (11%) et de la construction (18%). La population des hommes migrants et réfugiés à Nouadhibou est estimée à 7 500 personnes.

## Les femmes ont un profil distinct par rapport aux hommes

Les femmes représentent 26% des réfugiés et des migrants à Nouadhibou. Elles sont pour la plupart âgées de 24 à 26 ans (28%) et mariées (36%), divorcées, séparées ou veuves (38%). Comme les hommes, elles sont majoritairement musulmanes (75%). Les femmes représentent environ 2 500 personnes de la population migrante et réfugiée.

Par rapport aux hommes, plus de femmes vivent à Nouadhibou depuis au moins un an (70% de femmes contre 30% d'hommes), ont quitté leur pays d'origine pendant au moins un an (75% de femmes contre 52% d'hommes), ont les enfants (82% de femmes contre 35% d'hommes), vivent avec d'autres personnes (89% de femmes contre 73% d'hommes) et ont voyagé avec quelqu'un jusqu'à la Mauritanie (56% de femmes contre 27% d'hommes).

Les profils de travail des femmes diffèrent de ceux des hommes: 17% mendient (contre 3% des hommes); 16% effectuent des travaux domestiques (contre 4% des hommes); et 10% travaillent comme vendeurs (contre 4% des hommes).

## Les adolescents constituent 6% des populations en mouvement à Nouadhibou

L'enquête a révélé que 6% de la population migrante et réfugiée à Nouadhibou sont des adolescents âgés de 14 à 17 ans (c'est-à-dire environ 606 jeunes). Parmi les adolescents, 21% sont des filles, 13% sont mariés et 60% sont musulmans. En outre, 49% travaillent dans la construction et 12% mendient. S'agissant de leur voyage en Mauritanie, 89% ont quitté leur pays d'origine depuis plus d'un an et 58% ont voyagé seuls.



## La population en chiffres



10.000

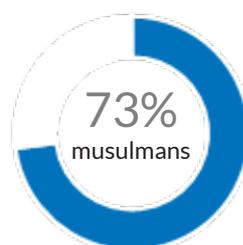
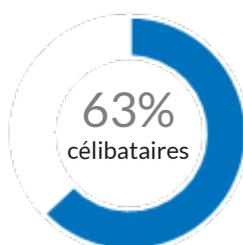
réfugiés et migrants d'Afrique occidentale, centrale et orientale vivant à Nouadhibou

### Hommes



7.500

hommes réfugiés et migrants

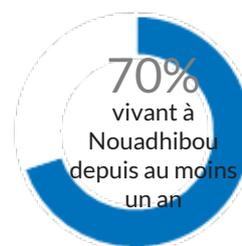
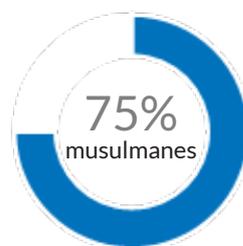
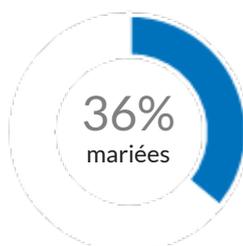
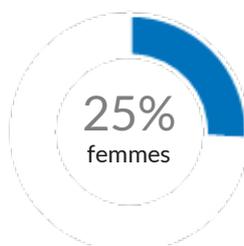


### Femmes



2.500

femmes réfugiées et migrantes

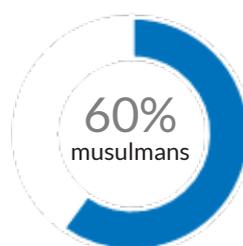
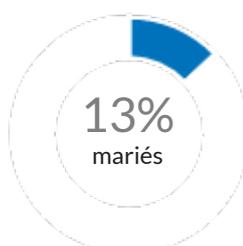
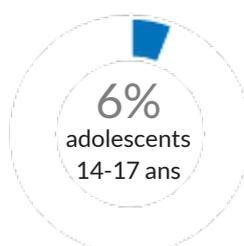


### Adolescents 14-17 ans



606

adolescents

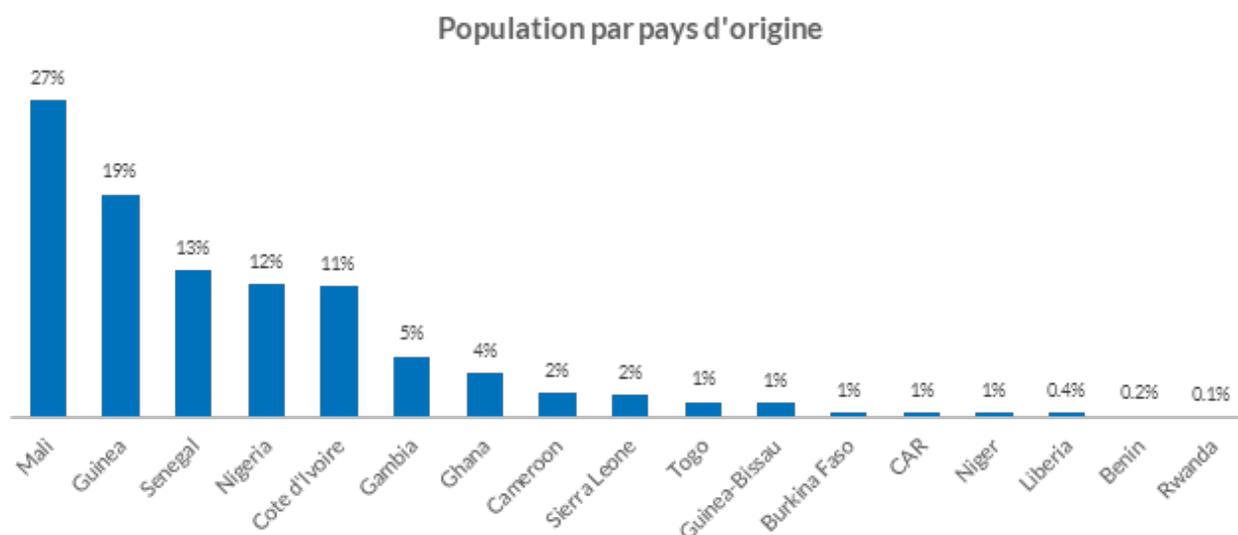


## Une population originaire du Mali essentiellement

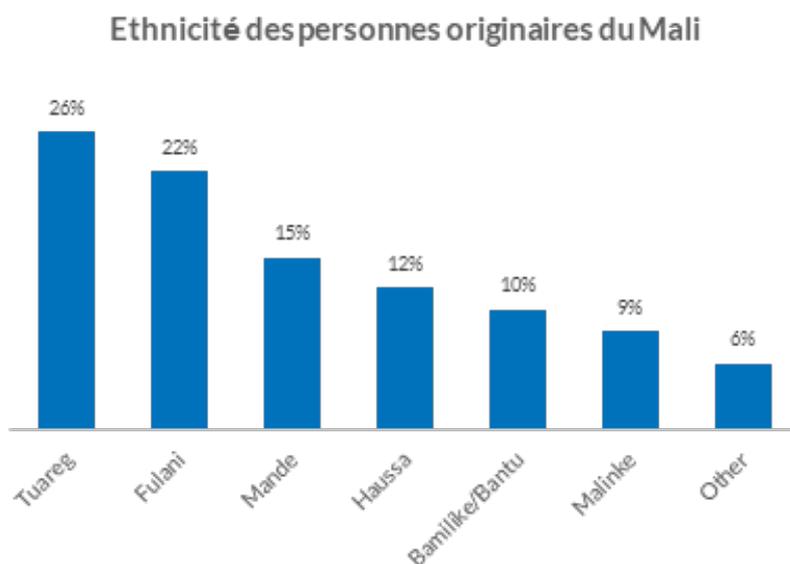
Les migrants et les réfugiés à Nouadhibou viennent de nombreux pays d'Afrique. Le pourcentage le plus élevé vient du Mali (27%), suivi de la Guinée (19%) et du Sénégal (13%).

**A., homme, 32 ans, originaire du nord du Mali:**

**“Je suis arrivé à Nouadhibou en juillet 2018, ma femme et mes enfants sont toujours à Mbera. Je suis venu ici pour travailler et envoyer de l'argent à ma famille. C'est temporaire, dès que j'ai de l'argent, je retournerai à Mbera.”**



Parmi les Maliens de Nouadhibou, 26% sont des Touaregs et 22% des Peuls. C'est une constatation importante de cette enquête, compte tenu de la situation dans les régions du nord et du centre du Mali, qui tendrait à indiquer que ces personnes relèvent de la compétence du HCR, conformément à la position du HCR sur les retours au Mali.<sup>xiv</sup>



Des entretiens approfondis menés par l'UNHCR Protection révèlent que si certains Maliens du Nord se sont rendus à Mbera pour se faire enregistrer et détenir une carte de réfugié, d'autres ne l'ont pas été car «il n'y a rien pour eux à Mbera», comme ils l'ont expliqué.

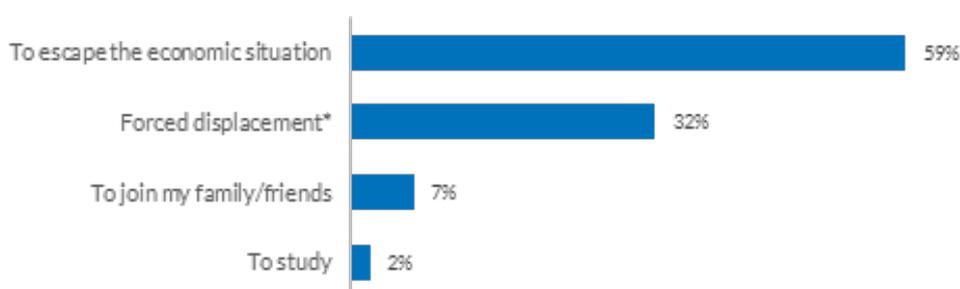
**M., homme de 40 ans, originaire du nord du Mali:**

**“Je connais Mbera parce que j’y vais pour voyager mais je ne me suis jamais arrêté. Je ne voulais pas y aller car je préfère rester à Nouadhibou car ici je peux travailler.”**

### Raisons de départ du pays d'origine

Un tiers des personnes se déplaçant dans des flux mixtes à Nouadhibou (37% de femmes et 20% d'hommes) ont déclaré avoir été forcées de quitter leur pays d'origine pour fuir une situation de violence, une situation politique ou sociale qui les menaçaient ou pour fuir guerre, conflit armé ou persécution.

#### Raisons principales du départ du pays d'origine



\* Les déplacements forcés comprennent l'évasion d'une situation de violence, d'une situation politique, d'une situation sociale contre un participant, pour fuir la guerre / un conflit armé ou pour échapper à la persécution.

Près de 60% expliquent avoir quitté leur pays d'origine en raison de difficultés économiques (40% de femmes et 59% d'hommes).

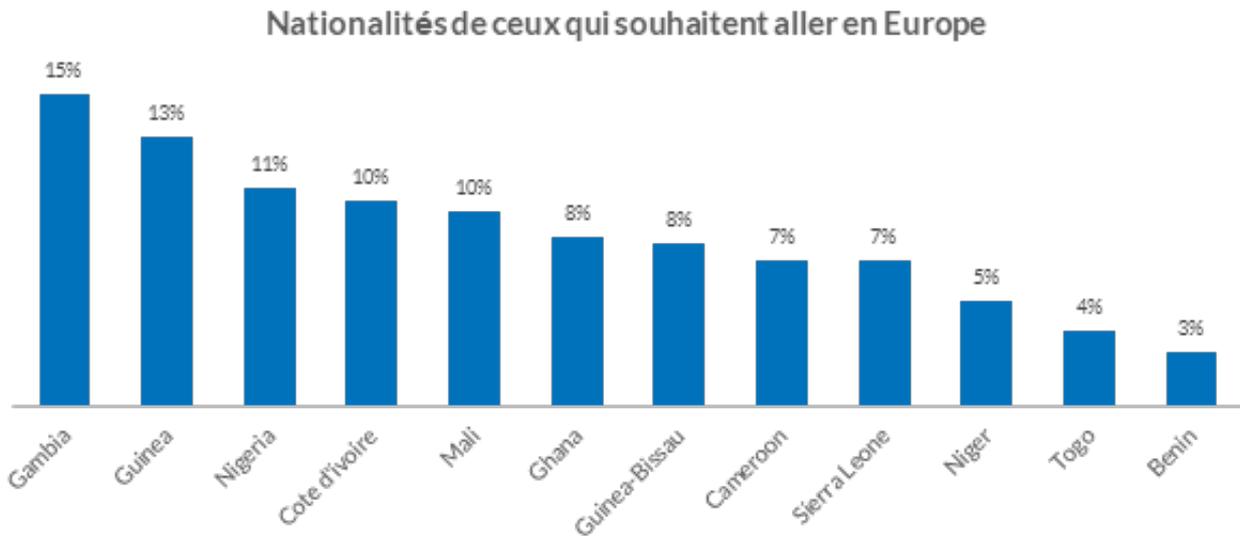
**S., une femme de 36 ans, originaire de Gambie:**

**“Je suis venue avec mon mari à Nouadhibou. Mon mari est mort en essayant de traverser la mer quand j'étais enceinte de 3 mois. Je vis avec difficulté en Mauritanie avec ma fille de 2 ans dans une petite pièce. Mais je préfère rester en Mauritanie pour travailler car la situation ici est meilleure qu'en Gambie. “**

# Migration et déplacement forcé

## La Mauritanie – un pays de destination

On suppose souvent que les migrants et les réfugiés en déplacement cherchent à atteindre l'Europe. Cependant, dans le contexte de Nouadhibou, près de 75% des personnes interrogées ont indiqué que leur destination prévue en quittant leur pays d'origine était la Mauritanie. Seulement 13% déclarent vouloir se rendre dans l'Union européenne (7% en Espagne, 2% en France et 1% en Allemagne). Parmi ceux-ci, 15% viennent de Gambie, 13% de Guinée, 11% du Nigéria et 9,5% du Mali.

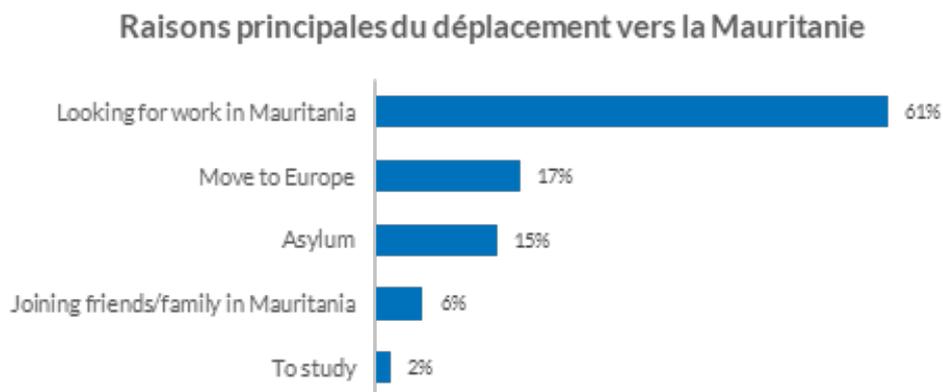


Les expériences en route peuvent avoir un impact sur les décisions des personnes concernant les destinations. À Nouadhibou, 60% des migrants et des réfugiés ont changé d'avis en raison du manque de fonds.

## Les raisons du déplacement vers la Mauritanie

Près des deux tiers des répondants indiquent que la principale raison pour eux de se rendre en Mauritanie était la recherche d'un travail: 61% d'hommes et 41% de femmes.

Cependant, la deuxième raison la plus souvent citée par les femmes est la demande d'asile (22%), tandis que pour les hommes il s'agit de se rendre en Europe (19%).



Il est à noter qu'aucun de ceux qui espéraient aller étudier en Mauritanie n'étudie réellement.

**M., garçon, 14, originaire de Guinée:**

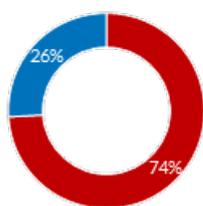
**“ Je suis venu seul. Mes parents m’ont laissé partir afin de trouver du travail . A Nouadhibou je n’ai pas trouvé de travail et je ne peux pas toujours me nourrir. Pour moi le plus important serait de continuer mes études.**

### Expériences en route

Les migrants et les réfugiés à Nouadhibou ont été interrogés sur les personnes avec lesquelles ils s'étaient rendus en Mauritanie et sur le fait de savoir s'ils avaient été séparés de leur famille et de leurs amis pendant leur voyage, cette situation étant courante pour les personnes en déplacement. Sur les 34% de personnes ayant voyagé avec quelqu'un jusqu'en Mauritanie (56% de femmes et 27% d'hommes), 42% ont indiqué avoir voyagé avec un ami et 13% se sont retrouvés séparés au cours de leur voyage, principalement en raison d'un manque d'argent (87%).

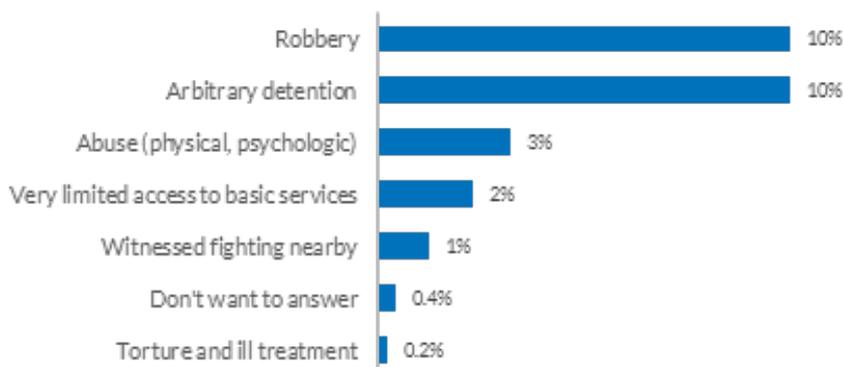
En outre, 74% ont déclaré fait face à des problèmes en route vers la Mauritanie. Parmi ceux-ci, 10% ont été placés en détention arbitraire et 10% ont été volés. De plus, 0,2% ont déclaré avoir été soumis à la torture ou à des mauvais traitements. Il est à noter que 0,4% des répondants ne souhaitent pas, malgré les conditions de confidentialité de l'enquête, répondre à cette question, un indicateur potentiel d'autres expériences de violence.

**Avez-vous eu des problèmes pendant votre voyage vers la Mauritanie?**



■ Yes ■ No

**% ayant subi les problèmes suivants:**



L'enquête a également cherché à identifier les itinéraires empruntés par les migrants et les réfugiés vivant maintenant à Nouadhibou: les principaux points d'entrée en Mauritanie se font par Rosso (45%) ou Gogui (41%).

Toutefois, 12,5% ont indiqué qu'ils étaient entrés par «d'autres» points d'entrée, ce qui refléterait le nombre élevé de maliens parmi la population sous enquête à Nouadhibou. En effet les données du HCR montrent que 40% des maliens en milieux urbains sont passés par Fassala.



## Le trafic de personnes

Le trafic de personnes implique la facilitation de l'entrée de manière irrégulière d'une personne sur le territoire d'un État dans un but financier ou autre<sup>xv</sup>. Bien que ce soit un crime contre un État, le trafic peut aussi s'avérer être abusif et exposer les réfugiés et les migrants qui y ont recours à des risques de mort, de violence, de violations graves des droits humains ainsi qu'au risque de tomber entre les mailles d'un réseau de traite (trafic aggravé). Étant donné les obstacles croissants d'accès à la sécurité, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les autres personnes ayant besoin d'une protection internationale sont souvent obligés d'utiliser des passeurs pour les aider à fuir les persécutions, les conflits et la violence<sup>xvi</sup>.

Sur cette route cependant, les passeurs ne sont pas autant utilisés que sur les autres routes. Seulement 9% des répondants ont déclaré avoir utilisé un passeur depuis qu'ils ont quitté leur pays d'origine. Une explication à cela pourrait être que lorsqu'ils voyagent vers le nord jusqu'en Mauritanie, les réfugiés et migrants de certaines nationalités peuvent voyager sans visa et n'ont donc pas besoin des services de réseaux de passeurs pour traverser les frontières internationales. Ce faible taux pourrait également indiquer que les réseaux de trafic de migrants ne se sont pas encore structurés sur cette route de telle sorte qu'ils contrôlèrent les itinéraires dans la sous-région obligeant la plupart ou tous ceux qui souhaiteraient continuer à se déplacer à utiliser leurs services.

### **A., homme de 30 ans, originaire du Soudan:**

***“Je suis venu à Nouadhibou illégalement avec l'aide d'un passeur parce que mon objectif était de partir au Maroc puis en Europe. J'ai essayé de me rendre illégalement au Maroc; je me suis organisé avec deux autres migrants sénégalais. On est allés passer la nuit à Kandara [en Mauritanie avant la frontière], puis la police marocaine m'a arrêté et m'a dit de rentrer en Mauritanie. Les deux migrants sénégalais ont réussi à passer. J'ai essayé encore et encore; la police marocaine m'a renvoyé à chaque fois. J'ai également pris contact avec des passeurs égyptiens qui organisent des traversées en bateau vers les îles Canaries, mais cela coûte trop cher.”***

Pour ceux qui ont eu recours aux services de passeurs pour arriver jusqu'en Mauritanie, la plupart (62%) ont payé en francs CFA et 65% ont payé l'équivalent d'entre 277 USD et 555 USD.



## Mouvements au-delà de la Mauritanie

Interrogés sur leurs déplacements au-delà de Nouadhibou, 2% des migrants et des réfugiés indiquent avoir tenté de franchir les frontières par la mer pour se rendre en Espagne et 4% ont tenté d'atteindre le Maroc ou l'Algérie. Parmi ceux qui ont essayé de franchir la frontière et qui ont été repoussés, la plupart (79%) ont décidé de retourner à Nouadhibou après leur tentative infructueuse.

**M., homme de 23 ans, Guinée:**

***“Il y a beaucoup de grèves dans mon pays. Lors d'une manifestation en 2015, j'ai reçu une balle dans la jambe et j'ai été amputé [...]. Je ne pouvais plus trouver de travail et j'avais peur d'aller au travail et de sortir. J'ai décidé de partir pour me faire une vie meilleure [...]. Je voulais aller en Europe en passant par le Maroc, alors j'ai pris une voiture à Nouakchott pour aller à la frontière marocaine. La police marocaine m'a dit que je ne pouvais pas passer et que je devais prendre un avion. Je suis resté quatre jours à la frontière, puis les autorités mauritaniennes m'ont laissé rentrer et m'ont donné un cachet. Depuis, je reste à Nouadhibou.”***

Contrairement à la partie sud de la route de la Méditerranée occidentale, le long de laquelle peu de migrants et de réfugiés déclarent avoir utilisé un passeur, 46% de ceux qui ont essayé de franchir la frontière le long de la route du nord vers le Maroc ou l'Algérie et 89% de ceux qui ont tenté la traversée en bateau vers l'Espagne, ont eu recours aux services d'un passeur.

**M., homme, originaire de Côte d'Ivoire:**

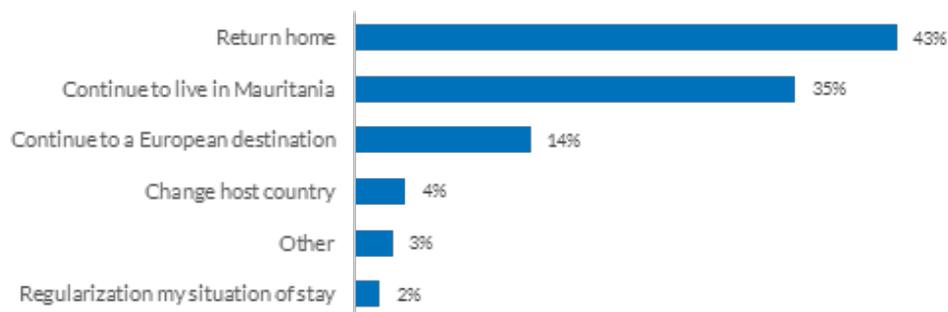
***“J'ai essayé d'aller au Maroc. Un ami ivoirien m'a montré la route pour aller à la frontière. La police [il ne sait pas si c'était des mauritaniens ou des marocains] m'a demandé de l'argent parce que je n'avais pas de passeport mais je n'avais rien alors ils m'ont dit de partir. J'ai essayé cinq fois de passer sans succès. Une fois, je suis parti avec trois amis ivoiriens qui n'avaient pas de passeport non plus mais qui avaient de l'argent, ils pouvaient payer la police et ils sont passés. Chaque fois, la police me dit de partir parce que je n'ai pas l'argent pour payer.”***

La moitié de ceux qui ont essayé de traverser vers le Nord ont payé leurs passeurs en Ouguiya mauritaniens et moins d'un tiers en Euros. Les entretiens approfondis de protection sembleraient indiquer que le trafic sur la partie nord de la route de la Méditerranée occidentale serait géré par de petits opérateurs principalement.

## Projets futurs

Il est communément admis que les personnes voyageant dans le cadre de flux mixtes souhaitent se rendre en Europe et que Nouadhibou est la plate-forme de lancement à cet effet. Toutefois, 14% seulement envisagent de s'installer dans un pays européen, plus des deux tiers envisagent de continuer à vivre en Mauritanie et 43% de retourner dans leur pays d'origine. Parmi ceux qui envisagent de poursuivre, 66% se trouvent dans une situation irrégulière en Mauritanie, 30% dans une situation régulière et 4% sont des réfugiés.

### Projets principaux pour l'année suivante



Plus de femmes (78%) que d'hommes (56%) ont déclaré avoir envisagé de retourner dans leur pays d'origine mais le manque d'argent (91%) est la principale raison de leur non-retour. Pour ceux qui n'avaient pas envisagé leur retour, un cinquième insiste sur les possibilités d'emploi en Mauritanie et un autre cinquième sur les perspectives en l'Europe.

***D., femme de 53 ans, originaire de Guinée:***

***“Je suis arrivée à Nouadhibou en 1987 pour travailler dans un domaine différent de l'agriculture qui devenait difficile dans mon pays. Je souhaite aller en Europe ou rentrer chez moi pour me faire soigner, car mon problème de santé ne peut pas être traité en Mauritanie.”***

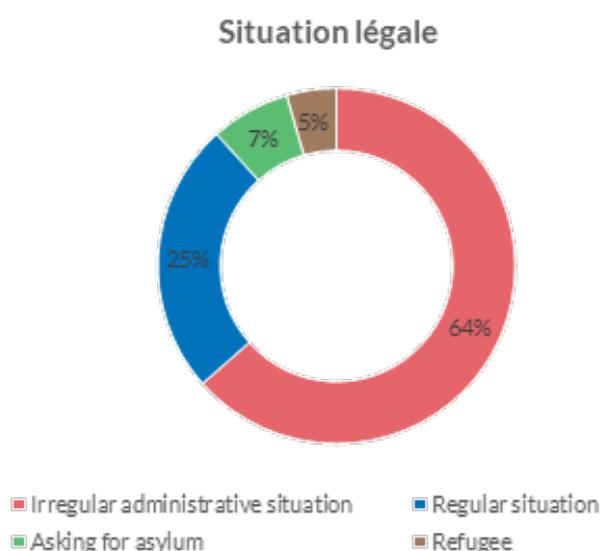


©UNHCR/Viola E. Bruttomesso/2018

# Situation légale

L'enquête a révélé que près des deux tiers des populations de réfugiés et de migrants à Nouadhibou se trouvent en situation irrégulière. Parmi les personnes en situation irrégulière, la majorité sont des hommes (62%) tandis que les femmes ont plus souvent un statut de réfugié (77%).

Les personnes en déplacement et qui sont en situation irrégulière courent un risque élevé d'exploitation sur le marché du travail. Du fait de cette situation, elles peuvent être amenées à occuper des emplois plus dangereux, dans des contextes insalubres ou dégradants. Leurs conditions d'hébergement peuvent être précaires et leur accès aux soins de santé limité. Le droit de leurs enfants à l'éducation peut ne pas être clair. Ces personnes en situation de déplacement sans statut légal sont les membres les plus discrets voire invisibles parmi les populations de migrants et de réfugiés en mouvements mixtes; la méthodologie RDS a réussi à les atteindre efficacement.



En ce qui concerne les personnes relevant du mandat du HCR, 7% des personnes interrogées déclarent avoir demandé l'asile, alors que 4,5% se sont vu reconnaître le statut de réfugié.

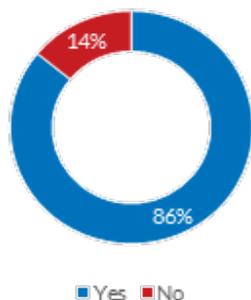
**S., femme de 40 ans, originaire de Côte d'Ivoire:**

***“J’étais une réfugiée reconnue au Togo. J’ai quitté le Togo parce que le pays connaît des problèmes à cause des manifestations. J’avais peur et cela m’empêchait de travailler. Je ne voulais pas retourner en Côte d’Ivoire et pour moi la Mauritanie est plus sûre.”***

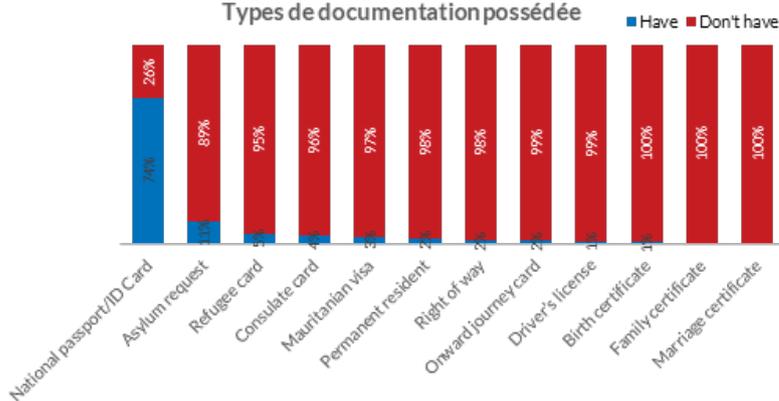
## Documentation

L'absence de documentation est une situation fréquente dans les situations de mouvements mixtes. À Nouadhibou, cependant, la plupart des migrants et réfugiés disposent d'une forme de documentation. En effet, 86% d'entre eux ont déclaré posséder un type de document, parmi lesquels 74% une carte d'identité nationale ou un passeport. Il n'a pas cependant pas été demandé au cours de l'enquête si ces documents étaient toujours valables ou non. Parmi ceux sans documents, la plupart (79%) ont déclaré n'en avoir jamais eu.

### % possédant des papiers ou un type de document d'identité



### Types de documentation possédée



L'unité de Protection du HCR a interviewé 89 personnes sans papiers. Parmi eux, près de la moitié (48%) déclarent vivre dans la peur d'être expulsés. La plupart expliquent qu'ils restent chez eux et évitent les déplacements non nécessaires, ce qui a une incidence sur leurs moyens de subsistance et leur capacité à gagner leur vie. Ceux qui travaillent dans les magasins indiquent se cacher lorsque la police effectue des contrôles d'identité et ne pas retourner au travail les jours suivants.

### Permis de résidence

Alors que 25% des migrants à Nouadhibou se déclarent en situation régulière, seuls 8% ont un permis de séjour. La population migrante de Nouadhibou âgée de 14 ans et plus, originaire d'Afrique occidentale, centrale et orientale, est en grande partie en situation irrégulière. Parmi ceux qui n'ont pas de permis de séjour, les deux tiers ne peuvent pas se permettre un tel coût, et l'autre tiers ne possède pas les documents nécessaires.

***K., un homme âgé de 59 ans, originaire de Guinée-Bissau, est arrivé en Mauritanie en 1986 à la suite de la crise politique dans son pays. Il est marié à une femme mauritanienne, père de quatre enfants, dont aucun n'a de documents mauritaniens :***

***“Je n'ai aucun problème sauf le permis de séjour qu'ils demandent et que nous ne pouvons pas obtenir car les conditions requises sont difficiles. Il ne s'agit pas seulement de l'argent demandé, mais également du contrat de travail.”***

# Situation socio-économique

## Faible niveau d'éducation

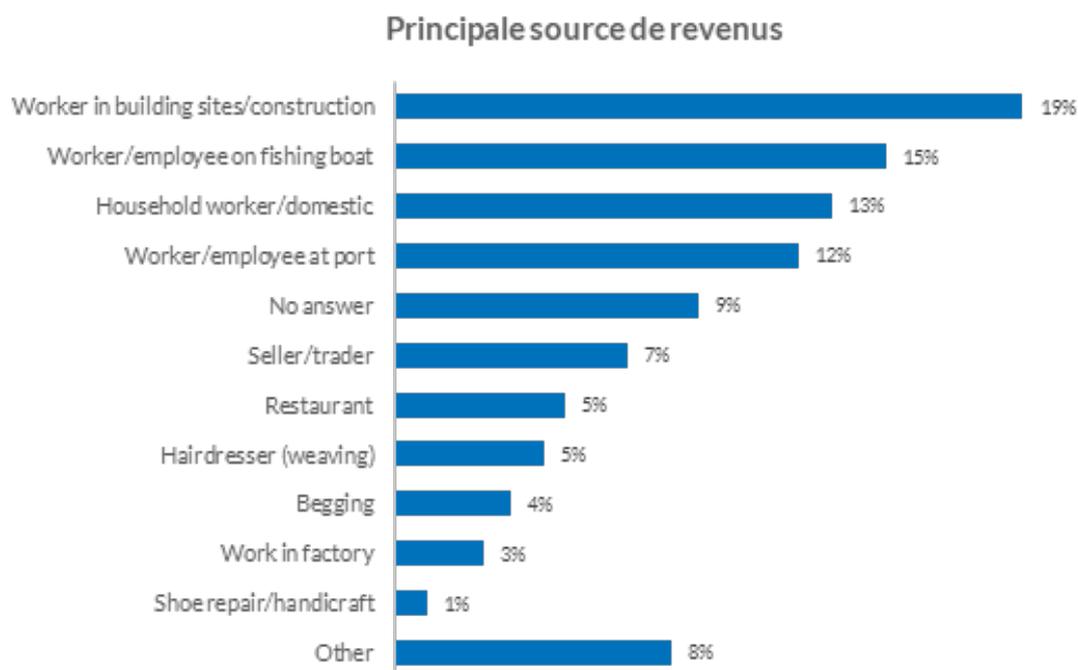
La plupart des migrants et des réfugiés à Nouadhibou (58%) n'ont aucune éducation (36%) ou seulement un niveau d'éducation primaire (22%). En outre, 43% des migrants et des réfugiés à Nouadhibou ne sont pas à même de lire ou d'écrire. Toutefois, 11% d'entre eux ont un niveau universitaire, quasi exclusivement des hommes (93%) et seulement 7% de femmes. Les migrants et les réfugiés instruits sont originaires du Libéria à 14%, du Nigéria à 11%, de Guinée à 8% et du Ghana à 6%.

## Emploi

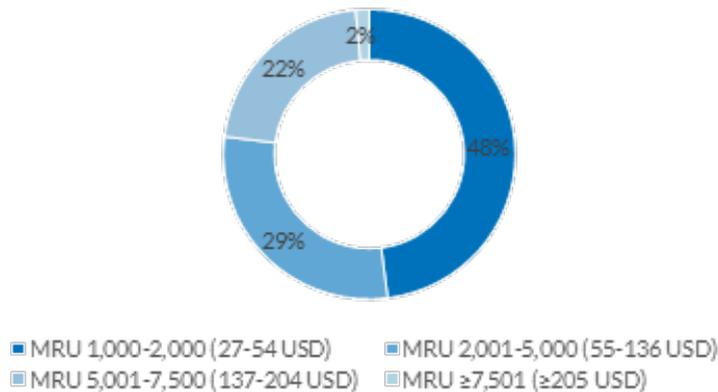
Près d'un tiers des migrants et des réfugiés ont expliqué que leurs compétences professionnelles ne figuraient pas dans la liste fournie dans le questionnaire; cela nécessitera donc une analyse plus poussée. Pour près d'un cinquième des migrants et des réfugiés à Nouadhibou, leur principale source de revenus provient des travaux sur les chantiers de construction ou dans le secteur de la construction, suivis des travaux sur les bateaux de pêche (14%). Le travail domestique est également très répandu (13%) et 4% ont recours à la mendicité comme principale source de revenus.

***H., une femme dont le mari travaille sur un chantier de construction, explique qu'elle mendie avec leurs deux enfants pour compléter ses revenus.***

Interrogés sur leurs salaires, 22% déclarent gagner un salaire, mais personne ne possède de contrat de travail. En ce qui concerne leurs revenus, la moitié des migrants et des réfugiés à Nouadhibou (48%) gagnent entre 1 000 et 2 000 Ouguiya mauritaniens (soit 5,5 USD) par mois tandis que moins d'un tiers (29%) gagnent entre 2 000 et 5 000 MRU (soit 13,6 USD) par mois.



### Revenus mensuels (1 MRU = 0.0272 USD)



Les cas de prostitution parmi les populations en situation de déplacement sont bien documentés. Cependant, à Nouadhibou, aucun cas de prostitution n'a été signalé. Cela peut être dû au fait que les migrants et les réfugiés qui pratiquent des relations sexuelles transactionnelles ont également une autre source de revenu ou que le degré de stigmatisation associé à la prostitution est tel que les répondants ont dissimulé ces informations malgré les conditions confidentielles de l'entretien. Il est à noter que 9% n'ont pas répondu à la question sur la principale source de revenu, ce qui pourrait indiquer que certains parmi eux se livrent aussi à la prostitution. Les entretiens de protection menés par le HCR ont permis d'identifier 22 femmes qui seraient à risque d'avoir recours à des rapports sexuels de survie en raison de leur manque de moyens et de capacités.

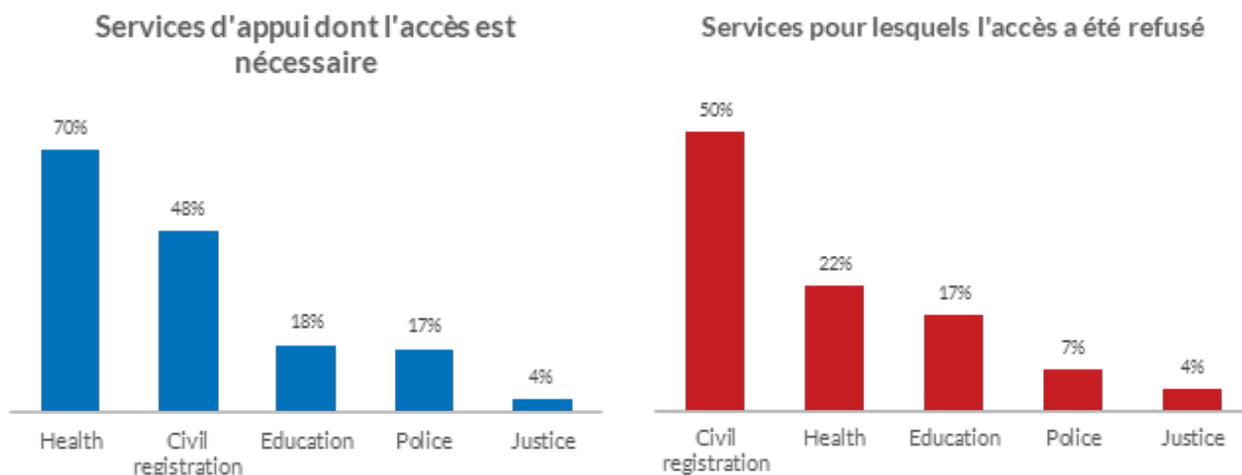
### Logement

Un pourcentage élevé de migrants et de réfugiés à Nouadhibou (72%) vit dans un logement composé d'une pièce unique dans une concession. Seules 11% des femmes déclarent vivre seules contre 27% des hommes. Cela pourrait indiquer que les femmes gagnent moins que les hommes et qu'il leur est donc nécessaire de partager le loyer; il pourrait également s'agir d'une stratégie de protection à travers laquelle les femmes se sentent plus en sécurité lorsqu'elles vivent avec d'autres. L'enquête met également en évidence une situation préoccupante dans laquelle 11% des personnes partageant un logement avec d'autres personnes vivent avec quinze personnes ou plus. Compte tenu des mauvaises conditions sanitaires offertes au sein des chambres louées et de l'insalubrité générale qui prévaut dans les concessions, cela pose de sérieux problèmes de santé et d'hygiène pour les migrants et les réfugiés.

### Accès aux services de base

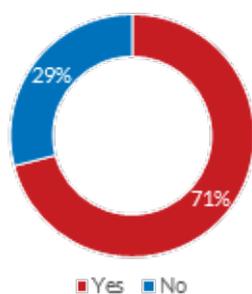
Cette enquête met en évidence le manque d'accès des migrants et des réfugiés à Nouadhibou aux services de base, aux soins de santé et à l'éducation. Bien que 70% aient besoin de soins de santé, moins du tiers (28%) ont déclaré en bénéficier depuis leur arrivée en Mauritanie. L'absence de statut légal est la principale raison invoquée afin d'expliquer leur incapacité d'accéder aux services. Un pourcentage plus élevé de femmes (37%) que d'hommes (26%) a cependant bénéficié de soins médicaux. Alors que 18% des migrants et des réfugiés expliquent qu'ils ont besoin que leurs enfants accèdent à l'éducation, 17% se sont vu refuser la scolarisation de leurs enfants.

En outre, près de la moitié (48 %) indiquent leur besoin d'accéder aux services de l'état civil. Toutefois, la moitié de ceux qui se sont vu refuser des services n'ont pu accéder à l'état civil parce qu'ils étaient des étrangers.

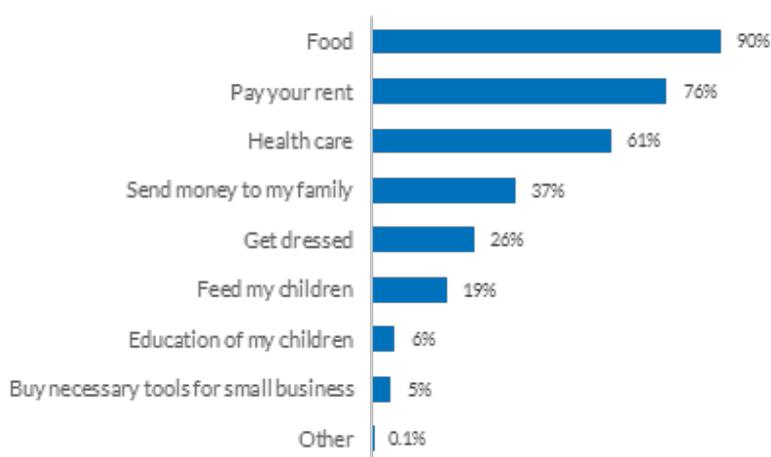


Être en situation de déplacement de manière irrégulière entraîne des difficultés. L'enquête à Nouadhibou montre que près des trois quarts (71%) des migrants et des réfugiés ont du mal à satisfaire leurs besoins essentiels en raison du manque d'argent (72% d'hommes et 68% de femmes). Les entretiens de protection menés par le HCR confirment que la difficulté à l'accès aux soins de santé n'est pas tant liée à la situation irrégulière de ces personnes dans le pays qu'à leur manque de moyens financiers. 17 migrants souffrant de problèmes médicaux allant de la grippe grave aux maladies chroniques, telles que le diabète et ses complications durant et après la grossesse, ont été interrogés et référés à l'OIM pour une assistance médicale.

Difficulté à satisfaire les besoins de base quotidiens

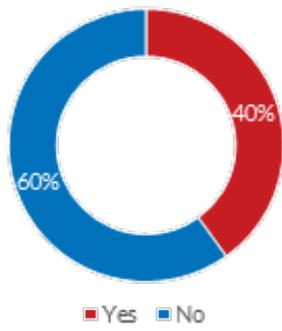


Besoins fondamentaux non satisfaits

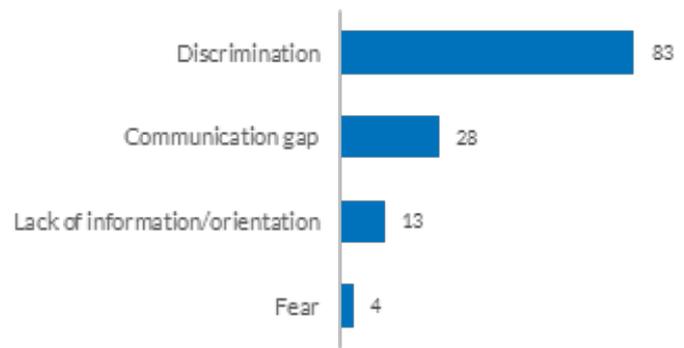


En outre, 40% se considèrent en situation d'exclusion sociale, mais les expériences d'exclusion sociale des hommes et des femmes diffèrent, car elles touchent plus d'hommes (42%) que de femmes (26%). Interrogés sur les causes de leur exclusion sociale, la grande majorité (83%) a expliqué que cela était dû à la discrimination et près d'un tiers (28%) ont fait référence à un déficit de communication.

### % se considérant en situation d'exclusion sociale



### Causes de l'exclusion sociale



©UNHCR/2019

# Risques en matière de protection

## Détention

L'enquête a également mis l'accent sur les questions de protection, montrant que 17% des migrants et des réfugiés à Nouadhibou ont été placés en détention par la police (19% des hommes et 14% des femmes). Parmi ceux-ci, 80% ont été arrêtés en raison de l'absence d'un statut légal ou de documentation. Ceci renforce qui plus est l'inquiétude déjà soulignée par cette enquête du fait que nombre de migrants et réfugiés se trouvent en situation irrégulière. L'enquête révèle également que 16% des migrants et des réfugiés à Nouadhibou ont été en situation de détention arbitraire à un moment.

## Expulsion et risque de refoulement

Les migrants et les réfugiés impliqués dans des mouvements mixtes, en particulier lorsqu'ils sont sans papiers et/ou en situation irrégulière, courent un risque accru d'être expulsés. Pour certains réfugiés, le retour à la frontière peut comporter un risque de refoulement. À Nouadhibou, 10% des migrants et des réfugiés déclarent avoir été ramenés à la frontière, le plus souvent à Rosso (75%). La plupart déclarent avoir en leur possession une carte d'identité nationale ou un passeport au moment de leur expulsion vers la frontière.

**G., un homme de 24 ans, originaire de Côte d'Ivoire:**

***“J'ai été expulsé une fois. La police m'a arrêtée et ma carte d'identité ne suffisait pas. Ils m'ont renvoyé à Gogui. Je suis revenu légalement avec le bus.”***

Les personnes expulsées qui ont réussi à revenir dans le pays ont indiqué au HCR, lors des entretiens de protection, qu'elles devaient ensuite rester discrètes, éviter de marcher dans la rue et ne sortir que la nuit.

## Exposition à des violations des droits humains et à la violence

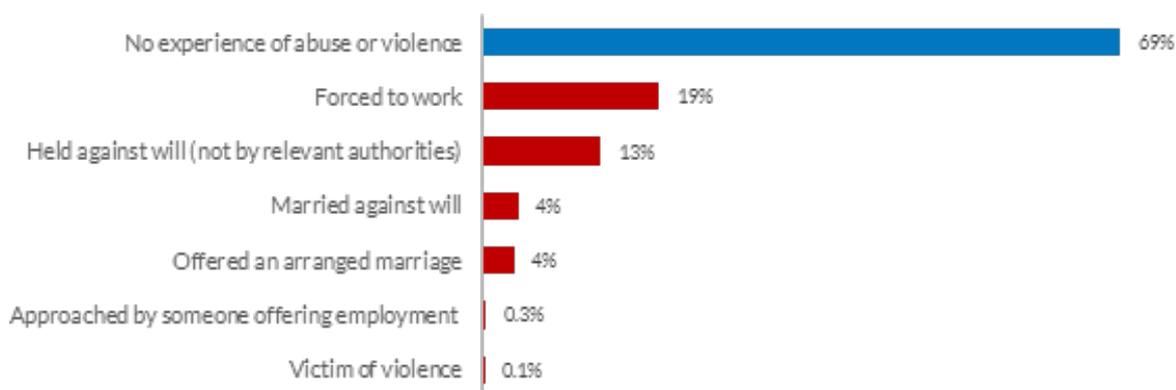
Bien que de nombreux migrants et réfugiés déclarent n'avoir fait face à aucune expérience difficile depuis leur séjour en Mauritanie (69%), 19% se sont malgré tout retrouvés dans une situation où ils ont été forcés de travailler. Ces résultats de l'enquête RDS sembleraient corroborer les données qualitatives ressortant des entretiens de protection concernant la mendicité forcée et la prostitution forcée.

**A., femme de 28 ans, originaire de Guinée:**

***“Quand je suis arrivée, quelqu'un a tenté de m'intégrer dans un réseau de prostitution, une femme sénégalaise qui m'a contacté. Dans le restaurant où je travaille, des clients viennent demander des faveurs sexuelles, mais je refuse à chaque fois.”***

En outre, 13% déclarent dans l'enquête RDS être retenues contre leur volonté par des personnes autres que les autorités compétentes. Au cours des entretiens de protection approfondis menés par le HCR, une femme cite avoir été retenue contre son gré par son partenaire. Dans l'enquête, 4% déclarent avoir été forcés de se marier et 3,5% se sont vu proposer un mariage arrangé.

## Types d'expériences vécues depuis l'arrivée en Mauritanie



Interrogés sur les pratiques de maltraitance et de violence dans leur entourage, 11% des migrants et des réfugiés affirment connaître des personnes battues ou forcées de se marier, y compris des enfants contraints de se marier. De plus, 13% déclarent avoir été témoins ou avoir été informés de violences, y compris de travail des enfants, de mendicité forcée ou d'autres formes de mendicité, de violences physiques ou verbales et / ou de violences sexuelles sur des enfants migrants ou réfugiés.

La mendicité semblerait être la situation la plus commune à laquelle 61% des migrants et réfugiés ont été confrontés, suivie de la maltraitance générale (36%) et du travail des enfants (32%). Tout au long des entretiens de protection, un système de réseaux organisés utilisant des femmes et des enfants des régions du Nord et du Centre du Mali pour la mendicité forcée a semblé émerger.

***L., fille de 17 ans, originaire du nord du Mali:***

***“Je suis venue en Mauritanie avec ma sœur handicapée qui mendie ici depuis longtemps à Nouadhibou. Ma sœur, son mari et leurs trois enfants mendient. C’est la communauté touareg qui a payé mon voyage ici.”***

En ce qui concerne les mauvais traitements infligés à des femmes étrangères, 15% des répondants ont déclaré avoir été témoins ou avoir été informées d’abus, de travail forcé, de prostitution, de prostitution forcée, de mendicité, de violences physiques ou verbales et / ou de violences sexuelles à l’encontre de femmes et de filles.

***B. femme âgée de 34 ans, originaire du Togo:***

***“J’ai travaillé à Nouadhibou dans une papeterie avec un Togolais. Un jour (il y a environ un an), il m’a violée et battue. Puis il m’a virée, il ne m’a pas payé mes dettes et m’a menacée afin que je ne le dénonce pas. Je suis allée voir un médecin, mais j’ai toujours des douleurs à la mâchoire, je n’ai pas d’amis et j’ai peur, mais je ne veux pas retourner au Togo car à 19 ans, ma famille voulait me forcer à me marier et j’ai refusé.”***

Parmi ceux qui ont déclaré avoir été témoins d’une forme de violence ou de violation, la mendicité (forcée) était à nouveau la forme de violence la plus répandue (49%), suivie de la prostitution (48%) et de la violence physique ou verbale (24%).

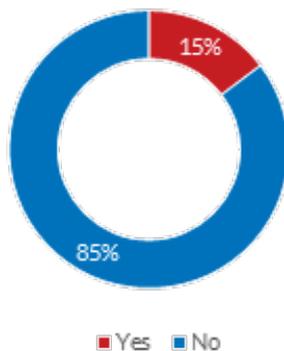
*M., 26 ans, une femme touareg originaire du nord du Mali, rapporte par exemple avoir mendié avec ses trois enfants et son père. Elle explique qu'ils vivent dans une maison où il y a beaucoup plus de personnes, tous des Maliens, qui vivent de la mendicité.*

*L'unité de Protection du HCR a également interrogé M., un homme de 27 ans originaire du nord du Mali, qui affirme s'être occupé de la maison où vivent M. et d'autres Maliens. Sur la question de savoir s'il y a un patron qui organise la maison, il a indiqué être en charge car il parle hassanya, et fait ainsi le lien avec le propriétaire et collecte de l'argent des autres.*

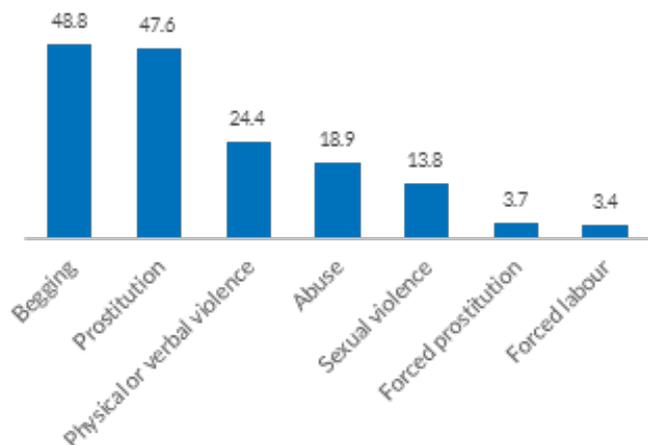
L'unité de Protection du HCR a identifié 22 femmes à risque disposant de moyens financiers très limités, principalement des femmes et des mères célibataires ayant des difficultés à subvenir aux besoins éducatifs et médicaux de leurs enfants. Certaines travaillent au sein de restaurants et de bars tard le soir. Ces femmes étaient considérées comme risquant d'être contraintes à des activités sexuelles de survie.

L'exposition à la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle est un phénomène fréquent pour les personnes en situation de déplacement, en particulier lorsqu'elles se heurtent à des obstacles pour poursuivre leur déplacement. Dans le cadre de cette enquête, les entretiens n'ont pas fait état de cas personnels de traite. Cela peut être lié au fait que la route de la Méditerranée occidentale compte peu de réseaux de passeurs, qui sont souvent les structures qui favorisent l'émergence de réseaux de traite. Néanmoins, 4% des migrants et des réfugiés à Nouadhibou déclarent avoir été témoins ou avoir été informés que des femmes ont été forcées à se prostituer. Les entretiens de protection menés par le HCR ont révélé qu'une personne qui connaissait une femme, prétendument sénégalaise, recrutait des femmes et les contraignait à se prostituer. Une migrante camerounaise risquant potentiellement d'être victime de la traite a également été identifiée lors de ces entretiens et a été référée à l'OIM.

Parmi les femmes étrangères connues, % ayant été témoin ou informées d'incidents de protection



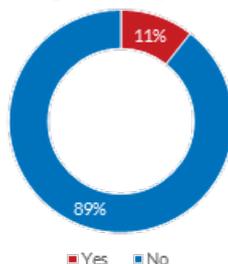
Types de situations observées ou leur ayant été rapportées



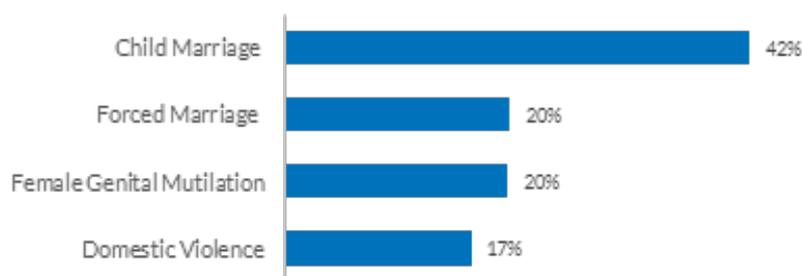
## Pratiques communautaires néfastes

L'étude RDS a également enquêté sur les pratiques néfastes dans les communautés de migrants et de réfugiés vivant à Nouadhibou. Parmi les répondants, 20% déclarent qu'il est de pratique courante d'être marié de force. Selon 42% des migrants et des réfugiés, le mariage des enfants est une pratique courante dans leur communauté et 17% expliquent que se faire battre par un conjoint ou un partenaire est également une pratique normale.

% connaissant des personnes ayant été victimes de violence domestique, de mariage forcé ou précoce



## Pratiques préjudiciables



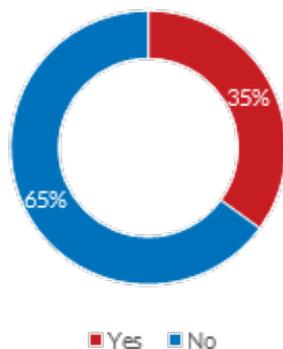
Les migrants et les réfugiés ont aussi été interrogés sur les pratiques traditionnelles néfastes au sein de leurs propres communautés et 21% ont déclaré qu'il était normal de pratiquer la mutilation génitale féminine (MGF) dans leur communauté. Les entretiens de protection menés par le HCR ont permis d'identifier un cas de MGF.

# Le cas spécifique des enfants

## Enfants nés en Mauritanie

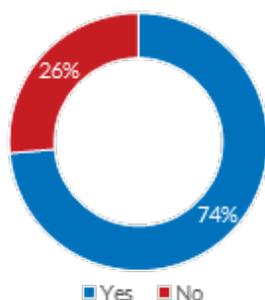
L'enquête montre que 35% des migrants et des réfugiés ont des enfants nés en Mauritanie.

% ayant un enfant né en Mauritanie

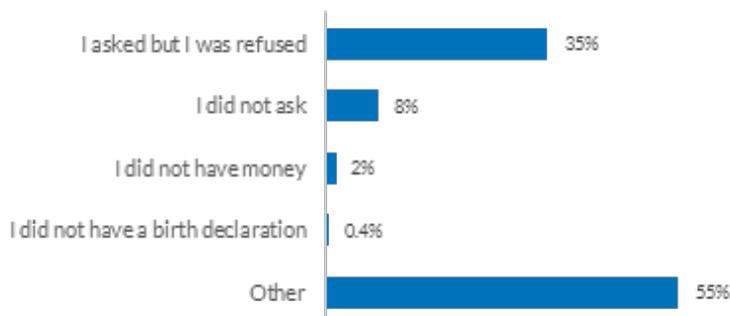


L'enquête révèle également qu'un quart de ces enfants n'avait pas reçu de notification de naissance de l'hôpital alors que 35% de leurs parents en avaient demandé une, mais elle leur a été refusée.

% ayant reçu une notification de naissance délivrée par l'hôpital en Mauritanie

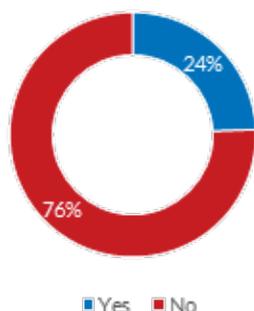


Raisons d'absence de notification de naissance

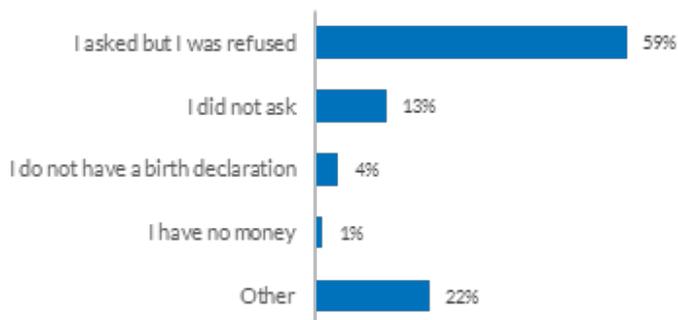


De même, l'enquête établit que seulement un quart des enfants nés en Mauritanie ont un acte de naissance.

Enfants nés en Mauritanie avec un certificat de naissance



Raisons d'absence de certificat de naissance



**D., femme de 26 ans, originaire de Guinée:**

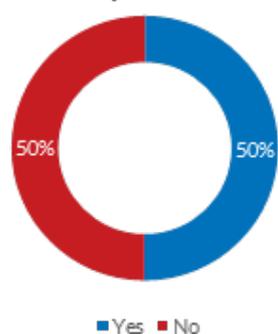
**“J’ai quitté la Guinée en 2011 avec mon mari. J’ai trois enfants nés en Mauritanie, ils ont 7 ans, 3 ans et 1 an. Ni moi, ni mon mari, ni les enfants n’avons passeports, pas de permis de séjour, pas de visa, pas de documents.”**

### Enfants vivant avec des parents migrants ou réfugiés et enfants séparés

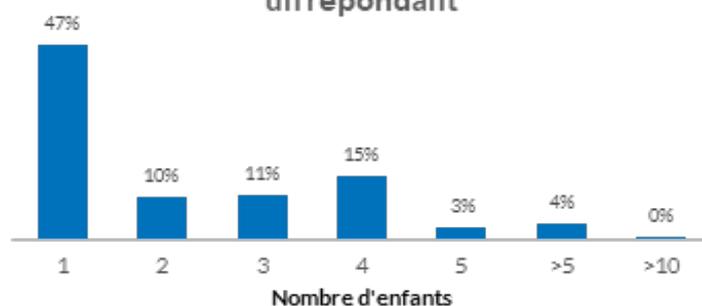
Seulement la moitié des migrants et des réfugiés qui ont des enfants déclarent que leurs enfants vivent actuellement avec eux. Les entretiens de protection du HCR semblent indiquer que des familles entières sont venues du nord du Mali et vivent de la mendicité à Nouadhibou. La mendicité serait organisée autour de maisons où vivent ces personnes. Les enfants qui mendient ne vont pas à l’école.

En outre, 9% des adultes migrants et réfugiés déclarent vivre avec des enfants qui ne sont pas les leurs. Dans plus de la moitié des cas (58%), ces enfants séparés sont des neveux ou des nièces. Ce qui est préoccupant, toutefois, c’est que plus d’un sur cinq (23%) de ces enfants séparés n’a pas de relation familiale avec l’adulte qui a sa garde.

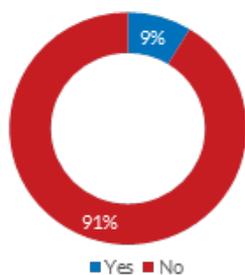
**% ayant un enfant vivant actuellement avec un répondant**



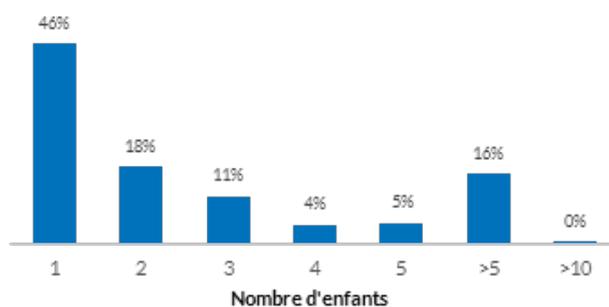
**Nombre d'enfants vivant actuellement avec un répondant**



**Enfants autres que leurs propres enfants vivant avec un répondant en Mauritanie**



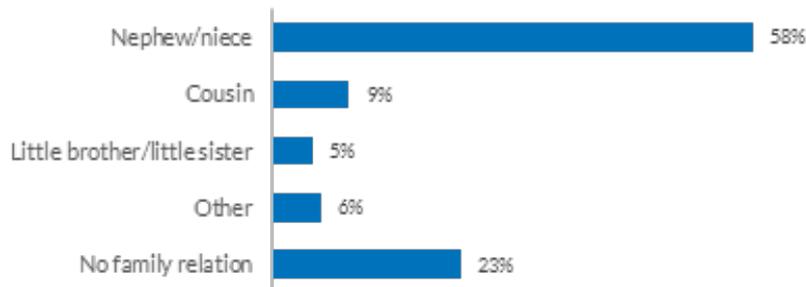
**Nombre d'autres enfants vivant avec un répondant en Mauritanie**



L’enquête n’a pas examiné la manière dont ces enfants ont fini par vivre avec ces adultes ni sur la relation qu’il existe entre eux.

**M., une femme de 26 ans originaire du Nord-Mali, aveugle, mendiant avec son frère âgé de 6 ans:**  
**“À Nouakchott, la police nous a arrêtés parce qu’ils chassaient les mendiants. Nous sommes donc allés à Nouadhibou.”**

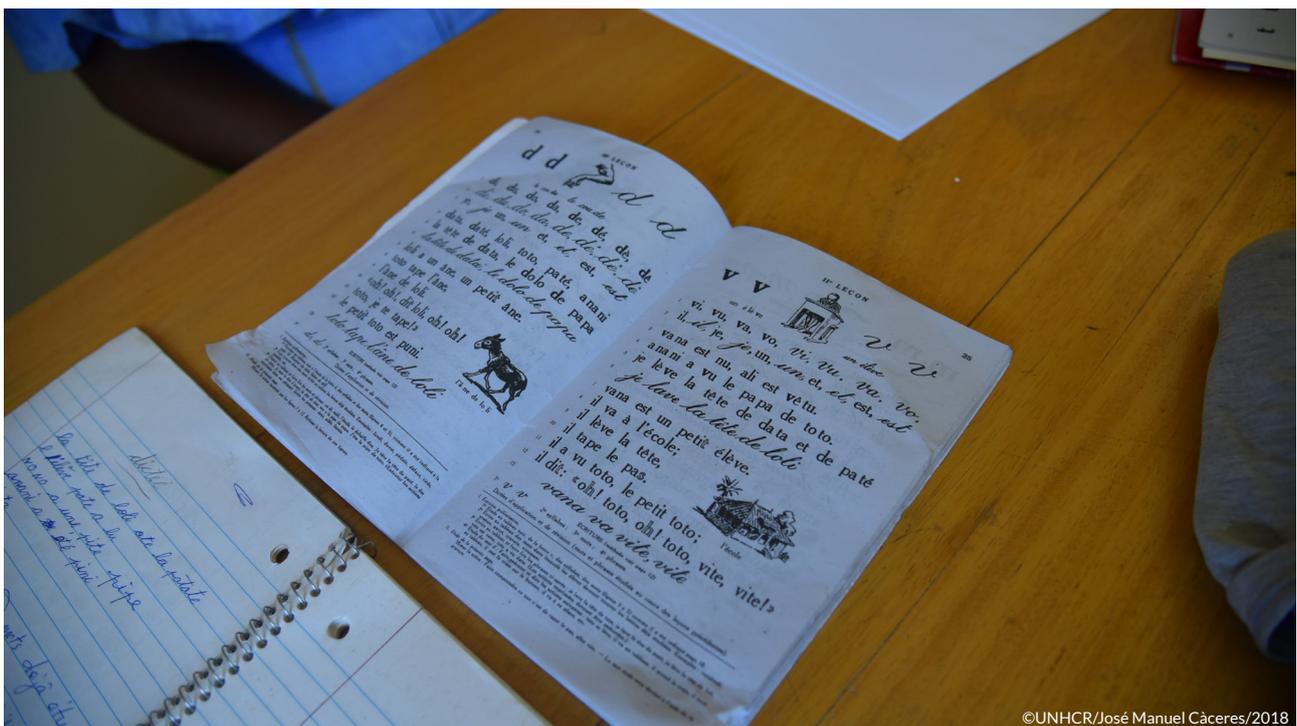
### Lien familial avec d'autres enfants



### Education des enfants

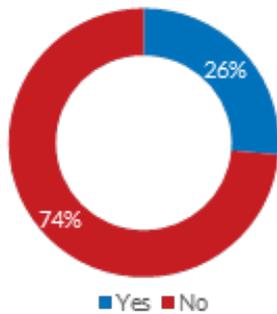
Les migrants et les réfugiés vivant à Nouadhibou avec leurs enfants rapportent que 26% de ces enfants sont inscrits à l'école et qu'un peu plus de la moitié d'entre eux ont utilisé un certificat de naissance afin de les inscrire à l'école. Les autres documents à la disposition des migrants et des réfugiés (passeports nationaux, cartes d'identité nationales, cartes consulaires, permis de conduire, documents d'asile) n'ont pas été utilisés dans ce processus. Un pourcentage plus élevé de femmes (19,3%) que d'hommes (10,3%) ont scolarisé leurs enfants.

Parmi ceux qui n'ont pas inscrit leurs enfants à l'école, 58% ont déclaré qu'ils craignaient de le faire et 47% qu'ils ne pouvaient pas payer les frais de scolarité.

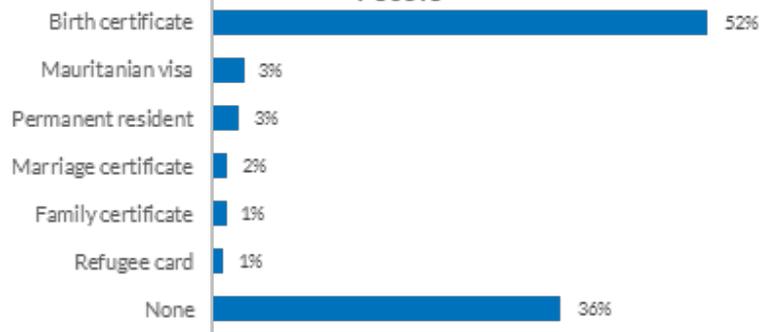


©UNHCR/José Manuel Cáceres/2018

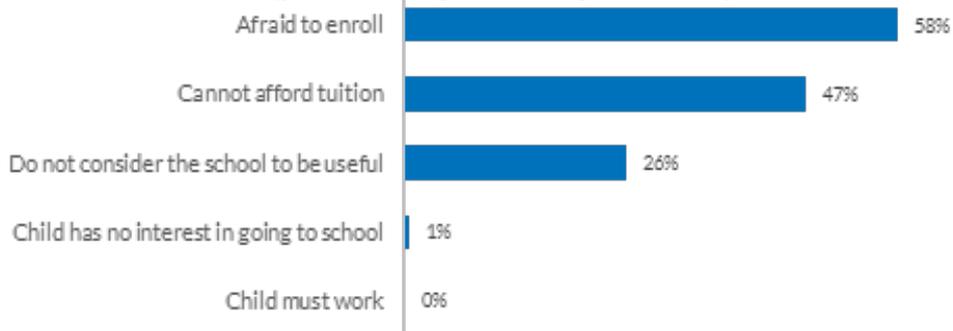
### Enfants inscrits à l'école en Mauritanie (parmi ceux qui vivent avec un répondant)



### Document utilisé pour l'inscription des enfants à l'école



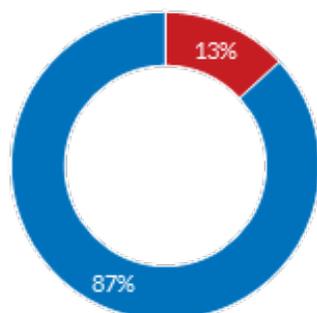
### Raison pour laquelle les enfants ne sont pas scolarisés (parmi ceux qui ne sont pas inscrits)



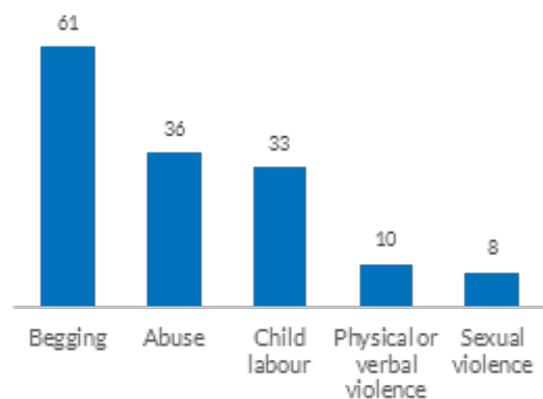
## Pratiques communautaires néfastes

L'enquête RDS à Nouadhibou a également tenté de faire le point sur les situations de violence vécues par les mineurs dans les communautés de migrants et de réfugiés. Ainsi, 13% de ces personnes déclarent avoir été témoins de violences et autres abus ou incidents de protection à l'encontre d'enfants étrangers. Près de deux tiers des répondants (61%) ont été témoins de cas où l'enfant était forcé de mendier, 36% font rapport d'abus et un autre tiers de travail d'enfants.

### Parmi les étrangers mineurs connus, % ayant été témoin ou informé d'un incident de protection

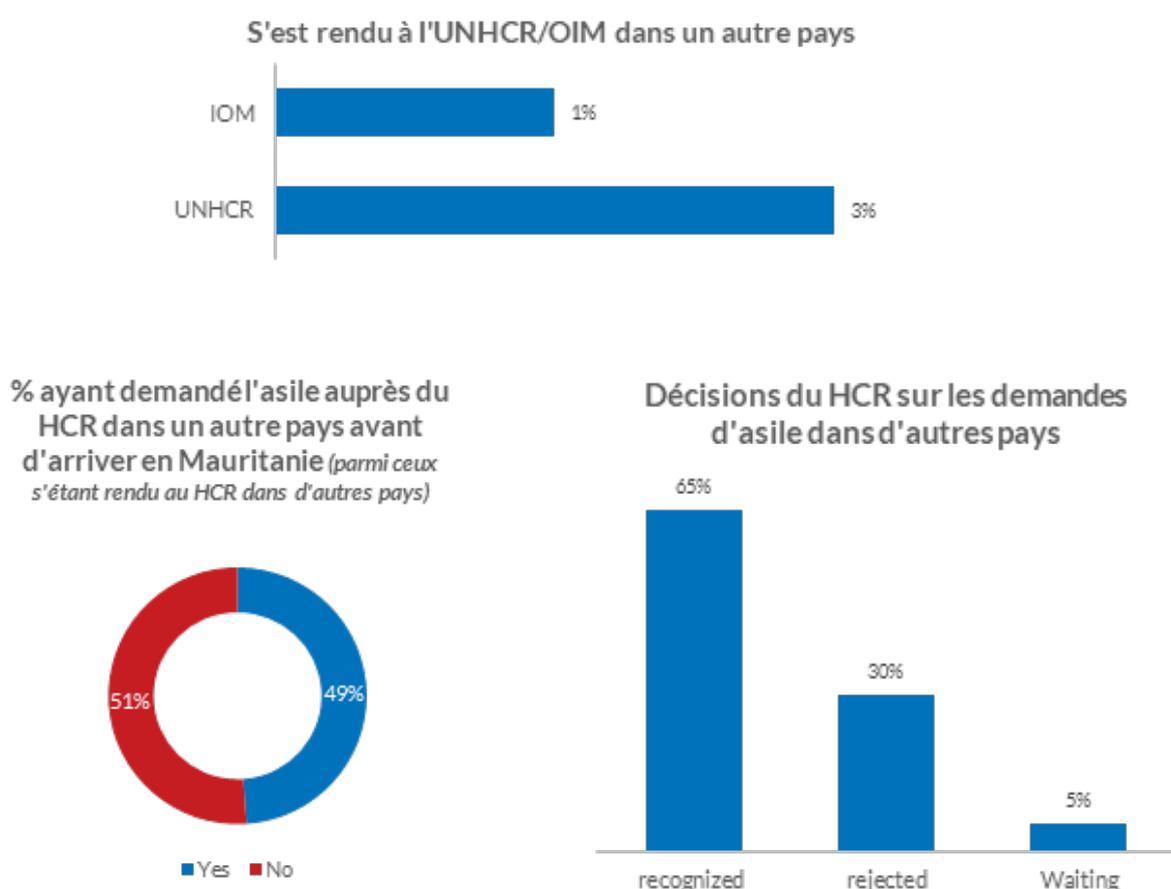


### Types de situations observées ou leur ayant été rapportées



# Exposition à des organisations travaillant avec des réfugiés ou des migrants

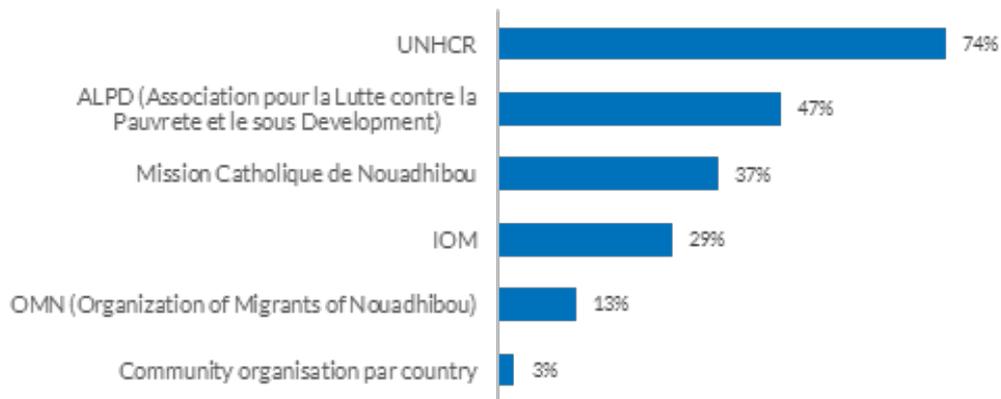
Parmi les migrants et réfugiés ayant passé un an ou plus dans un pays autre que leur pays d'origine avant d'arriver en Mauritanie, 2,6% avaient contacté le HCR dans un autre pays et la moitié d'entre eux (49%) avaient demandé l'asile. Parmi ceux-ci, la majorité déclare avoir été reconnue comme réfugié. En outre, 1,3% avait contacté l'OIM dans un autre pays.



## La plupart des migrants et réfugiés ont entendu parler du HCR

Près des trois quarts des migrants et des réfugiés à Nouadhibou déclarent avoir entendu parler du HCR, près de la moitié (47%) avaient connaissance de l'ALPD (Association pour la lutte contre la pauvreté et le développement), partenaire du HCR à Nouadhibou, et près d'un tiers (29 %) de l'OIM. Il est important de considérer que ces pourcentages élevés peuvent constituer un biais en raison de la réalisation de l'enquête par le HCR au sein des bureaux de l'ALPD (et de la Mission Catholique, qui affichait le troisième pourcentage le plus élevé).

## Organisations connues des migrants et des réfugiés à Nouadhibou

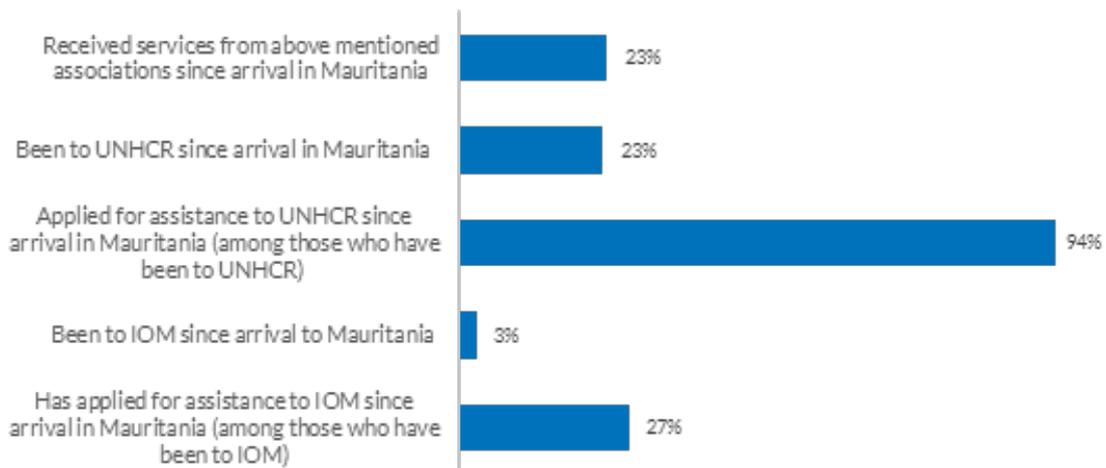


### Un quart des migrants et des réfugiés ont bénéficié de services

Un peu moins du quart des répondants ont bénéficié des services d'une des organisations mentionnées ci-dessus. Plus précisément, 23% des migrants et des réfugiés à Nouadhibou sont allés au HCR depuis leur arrivée en Mauritanie, avec un pourcentage légèrement plus élevé de femmes (18%) que d'hommes (15%).

D'autre part, 3% des participants se sont rendus à l'OIM et 27% d'entre eux ont manifesté leur besoin d'assistance. Parmi ceux qui ont déclaré se rendre au bureau du HCR en Mauritanie, 9% se sont également rendus au bureau de l'OIM.

## Exposition à des organisations travaillant avec réfugiés et migrants à Nouadhibou



# Glossaire

**Apatride** : personne qui n'est considérée comme un ressortissant par aucun État, soit parce qu'elle n'a jamais eu de nationalité ou parce qu'il l'a perdue sans en acquérir une nouvelle.

**Asile** : Octroi, par un État, d'une protection sur son territoire aux personnes qui fuient des persécutions, un préjudice grave ou irréparable, ou pour toute autre raison définie par le droit national. L'asile englobe divers éléments, notamment la protection contre le non-refoulement et l'autorisation de rester sur le territoire du pays d'asile, éventuellement dans la perspective de l'intégration locale.

**Demandeur d'asile** : personne qui demande l'asile mais dont la demande n'a pas encore abouti.

**Expulsion** : Acte d'une autorité d'État ayant pour but et effet de renvoyer un non-ressortissant de son territoire. Les réfugiés légalement sur le territoire de l'État ne peuvent être expulsés que pour des raisons de sécurité nationale et d'ordre public.

**Migrant** : Il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Il est généralement compris comme couvrant tous les cas où la décision de migrer est prise librement par la personne concernée pour des raisons de « commodité personnelle » et sans intervention de facteurs externes coercitifs et sans crainte de retour au sens de la définition de la Convention de 1951.

**Mouvements mixtes** : mouvement au sein duquel plusieurs personnes voyagent ensemble, généralement de manière irrégulière, empruntant les mêmes itinéraires et moyens de transport, mais pour des raisons différentes. Les personnes voyageant dans le cadre de mouvements mixtes ayant des besoins et des profils variés peuvent inclure des demandeurs d'asile, des réfugiés, des victimes de la traite, des enfants non accompagnés / séparés et des migrants en situation irrégulière.

**Non-refoulement** : Principe fondamental du droit international relatif aux droits de l'homme et au droit des réfugiés interdisant aux États de renvoyer des individus de quelque manière que ce soit dans des territoires où ils risquent d'être persécutés, torturés ou de subir d'autres formes de préjudice grave ou irréparable. Le refoulement peut résulter, par exemple, d'opérations d'interception, de rejet à la frontière ou de retour dans des pays tiers (« refoulement indirect»). L'article 33 (1) de la Convention de 1951 est l'expression la plus importante du principe de non-refoulement en droit international des réfugiés. Le principe fait également partie du droit international coutumier et, par conséquent, lie tous les États, qu'ils soient ou non parties à la Convention de 1951 ou à d'autres instruments pertinents du droit international relatif aux réfugiés ou des droits de l'homme.

**Personne relevant de la compétence du HCR** : terme général utilisé pour désigner toutes les personnes pour lesquelles le HCR est chargé de fournir protection et assistance. Cela comprend les réfugiés, les demandeurs d'asile, les rapatriés, les apatrides et, dans de nombreuses situations, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Le pouvoir du HCR d'agir au nom des personnes relevant de sa compétence, autres que les réfugiés, s'appuie sur diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social.

**Protection** : Un concept qui englobe toutes les activités visant à réaliser le plein respect des droits de l'individu conformément à la lettre et à l'esprit du droit des droits de l'homme, du droit des réfugiés et du droit international humanitaire. La protection consiste à créer un environnement propice à la prévention et / ou à l'atténuation des effets immédiats d'un type particulier de maltraitance, ainsi qu'à la restauration de la dignité humaine par la réparation, la restitution et la réhabilitation.

**Réfugié** : personne répondant aux critères d'éligibilité selon la définition du réfugié fournie par les instruments internationaux ou régionaux pertinents relatifs aux réfugiés, le mandat du HCR et / ou la législation nationale. Selon nombre de ces instruments, un réfugié est une personne qui ne peut pas retourner dans son pays d'origine en raison d'une crainte fondée de persécution ou de menaces graves et aveugles pour la vie, l'intégrité physique ou la liberté.

# Notes

- <sup>i</sup> UNHCR, Global Trends, Forced Displacement, 2018, <https://www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5d08d7ee7/unhcr-global-trends-2018.html>.
- <sup>ii</sup> Di Bartolomeo, A., Fakhoury, T., Perrin, D. CARIM-Migration Profile: Mauritania. Consortium for Applied Research on International Migration. 2010.
- <sup>iii</sup> GRDR Migration-Citoyenneté-Développement : *Nouadhibou, Une ville cosmopolite à la croisée du désert et de l'océan*, [https://grdr.org/IMG/pdf/nou\\_64p\\_profils\\_migratoires\\_bd.pdf](https://grdr.org/IMG/pdf/nou_64p_profils_migratoires_bd.pdf).
- <sup>iv</sup> International Organization of Migration : *Mauritanie: Cartographie et profils des migrants à Nouadhibou*, <https://displacement.iom.int/reports/mauritanie-%E2%80%94cartographie-et-profils-des-migrants-%C3%A0-nouadhibou-8%E2%80%94novembre-2018>.
- <sup>v</sup> Pacte Mondial sur les réfugiés, <https://www.unhcr.org/the-global-compact-on-refugees.html>.
- <sup>vi</sup> Para 12. « Si le Cadre d'action global pour les réfugiés s'applique spécifiquement aux situations de réfugiés de grande ampleur, les mouvements de population ne sont pas nécessairement homogènes. Ils peuvent être de nature composite. Certains peuvent être des déplacements massifs impliquant des réfugiés et d'autres personnes en mouvement [...]. L'aide pour des réponses appropriées peut s'inspirer des partenariats opérationnels entre les acteurs concernés, comme le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), engageant leur mandat, rôle et expertise respectifs, le cas échéant, pour assurer une approche coordonnée. »
- <sup>vii</sup> Pacte Mondial sur les migrants : <https://www.iom.int/global-compact-migration>.
- <sup>viii</sup> Heckathorn DD. Extensions of respondent-driven sampling: analyzing continuous variables and controlling for differential recruitment. *Sociol Methodol.* 2007;37(1):151–207; Johnston LG. Module 4: Introduction to respondent driven sampling. Introduction to HIV/AIDS and sexually transmitted infection surveillance. 2013. [http://applications.emro.who.int/dsaf/emrpub\\_2013\\_en\\_1539.pdf](http://applications.emro.who.int/dsaf/emrpub_2013_en_1539.pdf); Tyldum G, Johnston L. Applying Respondent Driven Sampling to Migrant Populations: Lessons from the Field. London: Palgrave Macmillan; 2014.
- <sup>ix</sup> Gile KJ, Handcock MS. Respondent-driven sampling: an assessment of current methodology. *Sociol Methodol.* 2010;40(1):285–327.
- <sup>x</sup> WFP, *Reaching Hidden Populations with an Innovative Two-Stage Sampling Method A case study from the refugee population in Turkey*, March 2019, <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000104292/download/>.
- <sup>xi</sup> UNAIDS, Guidelines on Estimating the Size of Populations Most at Risk to HIV, Geneva, Switzerland; 2010. Available from: [http://www.unaids.org/en/resources/documents/2011/2011\\_Estimating\\_Populations](http://www.unaids.org/en/resources/documents/2011/2011_Estimating_Populations); Johnston LG, Prybylski D, Raymond HF, Mirzazadeh A, Manopaiboon C, McFarland W. Incorporating the Service Multiplier method in respondent-driven sampling surveys to estimate the size of hidden and hard-to-reach populations: Case studies from around the world. *Sex Transm Dis.* 2013;40(4).
- <sup>xii</sup> KoboCollect. Accessible à : [https://play.google.com/store/apps/details?id=org.koboc.collect.android&hl=en\\_US](https://play.google.com/store/apps/details?id=org.koboc.collect.android&hl=en_US).
- <sup>xiii</sup> Le multiplicateur de service a également été utilisé pour les participants ayant eu accès au HCR. Toutefois, la taille de la population a été sous-estimée car l'indépendance entre les données des services du HCR et l'estimation du nombre de personnes ayant bénéficié de ces services n'était pas assurée. Cela est dû en partie au fait que l'enquête était menée par le HCR, ce qui a permis aux participants de se familiariser avec le HCR.
- <sup>xiv</sup> Position du HCR sur les retours au Mali - Mise à jour II - Juillet 2019: <https://www.refworld.org/docid/5d35ce9a4.html>
- <sup>xv</sup> Article 3(a), Assemblée générale des Nations Unies, Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, Additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, 15 novembre 2000, <https://www.refworld.org/docid/479dee062.html>.
- <sup>xvi</sup> Voir UNHCR, People Smuggling, <https://www.unhcr.org/smuggling-of-migrants-and-refugees.html>.





**UNHCR MAURITANIE**

B.P. 4405,  
Nouakchott, Mauritania  
mauno@unhcr.org

[www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)

[Facebook](#) [Stories](#) [YouTube](#)



Financé par  
l'Union européenne



Italie,  
responsable du  
Consortium RDPP NA